

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS,
tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46,
mél. : dlf78@club-internet.fr
site : www.langue-francaise.org

1

N° 197

Juillet - août - septembre 2000

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT. Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE	
Pourquoi apprendre le français ?	4
Le français reprend des couleurs en Algérie. Marceau DÉCHAMPS	6
L'anglais est-il une langue menacée ? Étienne BOURGNON	7
Le français en Acadie. Henri-Dominique PARATTE	10
Les brèves. Jean-Pol CAPUT	12
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Naissance d'une langue. Jacques PÉPIN	15
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue.	18
Mots perdus. Jean TRIBOUILLARD	19
Mots nouveaux.	20
Au zénith. Bernie de TOURS	21
Les fauves. Philippe LASSERRE	22
Le mot juste. Nadia ANTONIN	23
L'azote, la mort ou la vie ? Pierre DELAVEAU	24
Verbiage. Xavier BOISSAYE	25
De l'importance d'être conséquent. Bernard MOREAU-LASTÈRE	26
Secrets. Patrice LOUIS	27
De faux amis. François THOUVENIN	28
Style et grammaire :	
Les consonnes doubles ? Pas simple ! Bruno DEWAELE	30
Le flou, fils de la précision. Christian HERSAN	31
Titres d'œuvres et accords. Jean-Pierre COLIGNON	32
À propos de la terminologie botanique savante. Arion ROSU	38
Le saviez-vous ?	39
Humeur/humour :	
Haro sur la technologie. Georges DUPONT	43
Titres de films. Jean-Baptiste ACHÉRITÉGUY	46
Dans tout, il y a matière à rire. Françoise FERMENTEL	48
Avec l'argent. Bernie de TOURS	48
Embarquement. Jean TRIBOUILLARD	49
Agir ? :	
Le français ou votre langue ; pas une autre. Pierre-Louis MALLEN	50
La littérature « hypertextuelle ». Alain VUILLEMIN	51
Suggestions. Emmanuel NOURRY	53
L'UNESCO prône la paix par les langues. Élisabeth de LESPARD	54
Au nom de la dissertation. Georges MEMMI	56
La langue française pour un écrivain : Michel SERRES	58
NOUVELLES PUBLICATIONS. Philippe GUISSARD et Jean-Pol CAPUT	59
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XXI

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, T.L. 01 48 76 09 55 - D P T L GAL P - 2000 - 3

Revue trimestrielle

CPPAP n° 0303 G 59842

Dépôt légal n° 8

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT

Voici l'allocution prononcée par notre président, à l'Hôtel de Ville de Paris, le 10 mai, lors de la remise des prix aux vainqueurs du Plumier d'or 2000 (cf. DLF, n° 196, p. VII).

Profitions de cette occasion pour vous inviter à faire participer de nouveaux collègues au Plumier d'or 2001 (inscription dès octobre).

Mesdemoiselles et Messieurs, ou plutôt, chers « Plumiers d'or » comme on dit : chers Prix d'excellence,

En ce moment, l'azur est un peu trouble pour la langue française qui, si l'on s'en remet au hasard, risque de devenir un métis d'américain et de charabia. Mais cela n'empêche pas la gaîté de tintinnabuler dans mon cœur, car vous m'avez fait le plus beau cadeau que la jeunesse puisse faire à la vieillesse : vous m'avez donné la certitude que le lien qui attache l'un à l'autre ces deux âges de la vie n'est pas rompu. Ce lien, c'est la compréhension. C'est le fait que vous parliez le même langage que moi, le même langage que me parlaient mes parents. Vous êtes de mon sang, de ma race, chose qui existe très fortement quoiqu'on n'ait plus le droit de prononcer son nom.

Chacun d'entre vous va recevoir un diplôme certifiant que vous êtes bien de chez nous, et fiers d'être de chez nous. Il faudra garder précieusement ce document, qui est honorable comme une décoration, et qui le sera de plus en plus, à mesure que l'on tâchera de supprimer les patries pour installer quelque chose qu'on fait passer pour le meilleur des mondes et qui sera, bien entendu, le pire, puisqu'il tendra à effacer toute différence entre les hommes, à faire de ceux-ci d'immenses troupeaux de moutons, courant aveuglément, talonnés par les aboiements des chiens.

La langue française est la meilleure protection qu'on puisse trouver pour n'être pas changé en mouton. Nous crions cela depuis cinquante ans, ce qui veut dire que nous commençons à être un peu enroutés. Merci de prendre notre relève, chers Plumiers d'or, avec vos voix pleines de force et de santé. Je ne vous dirai pas, comme Bonaparte aux Pyramides, que quarante siècles vous contemplent, mais j'aperçois nettement quatre cents ans de littérature française qui comptent sur vous. Montaigne, La Fontaine, Voltaire, Balzac, Hugo, Proust vous regardent, chers Plumiers d'or. C'est dire que vous avez une sacrée responsabilité !

Jean DUTOURD
de l'Académie française

NDLR : *Jeannot, mémoires d'un enfant* (Plon, 312 p., 118 F), nouveau livre de Jean Dutourd, est à savourer et à offrir. Notre président y analyse sa vie et ses pensées de six à dix ans, et prouve que l'enfant n'est pas « l'esquisse de l'homme » mais « un être complet en soi et très différent de l'adulte ».

**Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de DLF à l'un ou l'autre
de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à
DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.**

M.

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

POURQUOI APPRENDRE LE FRANÇAIS ?

Fondée en 1927, l'AATF (American Association of Teachers of French, « Association américaine des professeurs de français ») est, avec près de dix mille membres, la plus importante des associations nationales de professeurs de français dans le monde. Elle a édité, avec le soutien des services culturels de l'ambassade de France aux États-Unis, un fascicule sur les dix bonnes raisons d'apprendre le français. Nous avons demandé à Jacques Pépin de traduire pour vous les titres de ces dix articles.

Un

Non seulement la connaissance du français augmentera votre efficacité, mais elle vous permettra d'être réellement plus compétitif dans l'économie mondiale de demain.

Deux

Savoir parler le français vous donnera de meilleures chances de trouver un emploi, et d'obtenir des rémunérations plus élevées.

Trois

L'étude de la langue française vous conduit à une meilleure compréhension des autres peuples et de leurs cultures.

Quatre

Le français ouvre aux amateurs un vaste univers d'événements sportifs.

Cinq

La connaissance du français enrichira votre vocabulaire anglais.

Six

L'apprentissage d'une nouvelle langue, comme le français, développe votre sens critique et vos facultés de création.



Sept

Une réelle compétence en français accroîtra sérieusement vos chances d'admission à l'université et à l'enseignement supérieur.

Huit

La pratique du français augmente l'agrément de vos voyages à l'étranger, notamment au Canada, dans les Caraïbes, en Europe et en Afrique.

Neuf

Le français est la langue de la culture, qui vous introduit dans le monde de l'art, de la musique, de la danse, de la mode, de la cuisine et du cinéma.

Dix

Le français est la langue de bon nombre des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature.

NDLR : Le site internet (<http://aatf.utsa.edu/>) de l'AATF propose plusieurs textes sur l'intérêt de promouvoir le français, en particulier celui de l'université de Tasmanie en Australie, qui aligne plus de soixante-dix raisons d'apprendre notre langue ! Mais, pour les connaître, il faut comprendre l'anglais...

**Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.**



LE FRANÇAIS REPREND DES COULEURS EN ALGÉRIE

Une dépêche du 10 juin émanant de l'AFP (Agence France presse) est porteuse d'un grand espoir. Longtemps mis à l'index par les ultranationalistes, le français commence à retrouver sa place en Algérie depuis l'élection, en avril 1999, du président Abdelaziz Bouteflika.

Au grand dam des partisans de l'arabisation à outrance, M. Bouteflika s'exprime en français à la télévision ou en public, sans souci d'enfreindre la loi sur l'arabisation de l'Algérie qui, depuis le 5 juillet 1998, avait institué l'usage exclusif et obligatoire de l'arabe dans ce pays, à l'instigation du Front de libération nationale. M. Bouteflika fait des émules : un an plus tard, le ministre de l'Enseignement supérieur opte pour « l'enseignement des langues étrangères », où le français occupe une large place, dans les universités de droit, de sciences sociales et politiques, arabisées depuis 1984, et la télévision d'État algérienne diffuse une émission en français, « D'une rive à l'autre », qui selon l'AFP serait destinée à l'émigration, mais diffusée simultanément à l'intérieur du pays.

Dans les cérémonies officielles, les responsables politiques s'expriment volontiers en français, et les députés interpellent leurs pairs dans notre langue, sans que réagisse le président de l'Assemblée nationale, arabisant convaincu. On a même vu une petite fille accueillir officiellement M. Bouteflika, d'abord en arabe puis dans une improvisation en un français impeccable. Des élèves algériens d'établissements privés se présentent au baccalauréat français à Tunis.

Autre motif d'espoir : Slimane Benaïssa, dramaturge, vient d'être nommé au Haut Conseil de la Francophonie, alors que l'Algérie n'est pas membre de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'existence, dans la presse algérienne, d'une vingtaine de quotidiens et de quelques hebdomadaires en français, ainsi que la diffusion d'émissions des télévisions françaises reçues par des millions de foyers algériens, soutiennent et renforcent la présence du français, que n'ont pu altérer les précédentes décisions administratives cherchant à l'éliminer.

Marceau DÉCHAMPS



L'ANGLAIS EST-IL UNE LANGUE MENACÉE ?

Nommé professeur de linguistique anglaise à l'université de Fribourg, M. Peter Trudgill a donné sa leçon inaugurale le 3 février 2000 sur le thème surprenant : « L'anglais, langue menacée » (*English as an endangered language*). Quelques jours auparavant, à Berne, il participait à un colloque intitulé « L'anglais en Suisse » (*English in Switzerland*) et y a fait un exposé sur l'anglais, langue universelle (*English as a world language*). Cette rencontre, organisée en commun avec les professeurs Richard Watts de l'université de Berne, et Andreas Fischer de l'université de Zurich, et l'appui de l'ambassade de Sa Majesté britannique, fait partie d'une étude sur l'usage possible de l'anglais comme *lingua franca* en Suisse.

Quels enseignements peut-on tirer de ces deux exposés du professeur Trudgill ? Il n'est pas possible d'indiquer ici, même brièvement, ses intéressantes considérations d'ordre historique sur l'expansion de la langue anglaise à partir du XVII^e siècle, dont la colonisation est la cause première. Mais une analyse de ces textes, ainsi que des informations complémentaires de l'auteur, permettent de dégager trois axes principaux.

1. La diversité linguistique

Le professeur Trudgill admet que le titre de sa leçon inaugurale a quelque chose de provocant. Son but était d'attirer l'attention sur un phénomène inquiétant : la diversité linguistique mondiale est menacée. Des langues disparaissent de nos jours à un rythme effarant. Nombre d'experts – dont R.M.W. Dixon dans l'ouvrage intitulé *The rise and fall of languages* (Cambridge University Press, 1997) – pensent que 90 % des quelque 3 000 langues parlées aujourd'hui risquent de disparaître au cours du XXI^e siècle. Il faut donc essayer d'enrayer cette fâcheuse évolution, que l'on peut mettre en parallèle avec la menace pesant sur la diversité biologique.

2. L'anglais est-il menacé ?

En quoi l'anglais, dont l'utilisation comme langue de communication dans le monde connaît une ampleur sans précédent, est-il concerné par



le phénomène qui vient d'être décrit ? Aujourd'hui, quelque quatre cents millions de personnes se servent de l'anglais comme *lingua franca*, alors qu'il n'y en a que trois cents millions dont c'est la langue maternelle. Comment peut-on ainsi parler de menace sur la langue de Shakespeare ? D'ailleurs, remarque le professeur Trudgill, l'anglais, comme toutes les grandes langues, tue les idiomes locaux.

Les puristes répondent que les peuples dont l'anglais est la langue véhiculaire, comme en Inde, vont de plus en plus adopter des normes internes qui en rendront la compréhension difficile. Même en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Canada, sans parler des États-Unis, où l'anglais est la langue maternelle de la majorité de la population, l'évolution – disent-ils – sera telle que ces variétés endonormatives deviendront incompréhensibles aux Anglais. Sans être trop pessimiste, le professeur Trudgill déclare qu'il n'est pas impossible que, dans l'avenir, les anglophones de par le monde soient encore en mesure de se comprendre par écrit, mais non plus oralement, comme c'est le cas des Chinois.

Au demeurant, M. Trudgill veut attirer l'attention sur de petites communautés anglophones en voie de disparition dans les îles Bonin, dans l'archipel Tristan da Cunha, dans les îles Pitcairn*, au Honduras, au Nicaragua et ailleurs. Il ne s'agit certes pas d'une tragédie, mais ce sont autant de variétés d'anglais qui seront perdues.

3. Une *lingua franca* pour la Suisse ?

Il peut sembler étonnant que cet éminent linguiste défende la diversité linguistique et participe à un projet tendant à déterminer si l'anglais pourrait devenir *lingua franca* dans un pays multilingue comme la Suisse. En tant qu'étranger, il ne veut certes pas donner de leçons aux citoyens suisses, mais l'idée ne lui semble pas mauvaise en soi, ne serait-ce que pour réparer une inégalité. Les germanophones, en effet, doivent apprendre le français et les francophones l'allemand, mais les italophones, eux, doivent assimiler l'allemand et le français.

Le professeur Trudgill ne voit pas en quoi l'adoption de l'anglais comme *lingua franca* mettrait en péril l'existence de la Suisse comme entité politique, et il fait référence à l'Inde, où l'anglais n'est pas non



plus langue indigène. Il est vrai que souvent les personnes âgées ne la maîtrisent pas, mais rien n'empêche les jeunes Suisses de l'apprendre à l'école. La pratique des langues nationales n'en souffrirait pas.

Un bref commentaire s'impose. L'exemple de l'Inde ne paraît pas convaincant, car ce pays, qui fut colonisé, est imprégné de culture anglaise. Les sociétés multinationales, les agences de publicité, les internautes, qui font un large usage de l'anglo-américain, ne verraient probablement pas d'un mauvais œil son introduction comme langue de communication. Mais que deviendraient les langues allemande, française et italienne, déjà fortement mâtinées d'anglicismes ? Et que dire des cultures qu'elles véhiculent ?

Il y a encore, heureusement, bon nombre de Suisses qui étudient les trois langues officielles pour leur plus grand profit. La connaissance de l'anglais est sans doute nécessaire aujourd'hui, mais dans un pays multilingue comme la Suisse il doit demeurer une langue étrangère. Contrairement à ce que pense le professeur Trudgill, le fait de ne plus étudier les langues partenaires distendrait certainement les liens confédéraux.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

* NDLR : Les îles Bonin, situées à environ 500 milles marins au sud de Tokyo, ont été restituées par les États-Unis au Japon en 1968. Leur population s'élève à environ 1 500 habitants. Tristan da Cunha, seule île habitée du groupe éponyme de quatre îles dans l'Atlantique Sud, a été annexée par la Grande-Bretagne en 1816. Elle compte quelques centaines d'habitants. Rendues célèbres par *Les Révoltés du « Bounty »*, les îles Pitcairn, dans le Pacifique, sont une colonie britannique. La seule île habitée compte quelques dizaines d'habitants.



LE FRANÇAIS EN ACADIE

Grâce à notre correspondant en Suisse, Étienne Bourgnon, nous avons reçu d'Acadie, via l'internet, ce message du professeur Henri-Dominique Paratte.

Votre revue et votre correspondance tombent à point. Tant dans le Conseil consultatif d'École que je préside (pour une des écoles francophones du Conseil scolaire acadien provincial en Nouvelle-Écosse), que dans mon travail universitaire (je suis professeur en titre en Études françaises et directeur du département des Langues et des Littératures de l'université Acadia), ainsi que dans mon travail comme consultant en édition, traduction, politique culturelle, etc., se posent en effet, de plus en plus, non seulement la question d'une défense de la francophonie en soi, mais aussi, et surtout peut-être, la question de la qualité du français de ladite francophonie. Être francophone, ou d'« expression française » si l'on préfère, c'est une certaine manière de voir le monde, d'autant plus riche lorsqu'elle est métissée du contact constant avec d'autres espaces, d'autres manières de voir ou de vivre. C'est d'abord, cependant, une réalité linguistique. Mais quelle norme linguistique faudrait-il appliquer pour l'aménagement linguistique d'une Acadie à la fois diverse, minorisée, anglicisée souvent, et en même temps farouchement jalouse de ses particularismes linguistiques, aussi différents du français dit « standard » que de la langue canadienne-anglaise des Maritimes ? Question épineuse, où nous sommes nécessairement obligés de rechercher l'équilibre entre le français canadien standard, le français plus fortement marqué par l'acadianité (sur tous les plans) et l'anglais canado-américain (qui est souvent symbole de modernité, beaucoup plus que le français, surtout auprès des jeunes).

Plus je travaille avec des étudiant(e)s, à tous niveaux, du primaire à l'université, plus je m'aperçois que deux réalités sont incontournables dans le goût d'une langue : d'abord, le plaisir, qui s'acquiert souvent en famille, de lire des livres, de voir des textes ou des films, d'écouter et de rechanter des chansons en français ; ensuite, la curiosité linguistique, le plaisir de jouer avec les mots, de les faire vibrer, de les confronter, de s'amuser avec, de se poser des questions à leur propos. Me pardonnera-t-on de dire, en



tant que poète, que la pire imbécillité que l'on ait faite dans beaucoup de systèmes scolaires est d'oublier que le langage est d'abord jeu, et que le jeu du langage, c'est avant tout la poésie vivante, sous toutes ses formes et avec toutes ses libertés et ses audaces.

Si l'Acadie, malgré des ministres et des fonctionnaires un peu partout, n'a pas un statut de pays au sens politico-légal, elle existe bel et bien, et avec une vision plus moderne aujourd'hui que la simple sauvegarde d'un patrimoine plus ou moins en cours d'anglicisation. Par ailleurs, vu que l'Acadie de la Nouvelle-Écosse se prépare à accueillir en 2004 le 3^e Congrès mondial acadien, au cours d'une année qui célébrera aussi la fondation de l'Acadie française (à l'île Sainte-Croix, en 1604) et, en bout de ligne, la fondation du Canada, il serait certainement intéressant de développer au niveau du français même et de sa relation avec l'américanité, des manifestations qui pourraient prendre la forme de rencontres, colloques, conférences, etc., non seulement en 2004, mais durant les années qui y mènent.

La qualité linguistique, celle de la langue écrite en particulier, est également un facteur préoccupant dans le contexte où nous vivons. D'autant plus que les écoles francophones, gérées par nous-mêmes, sont maintenant bel et bien une réalité (après 150 ans de batailles diverses), et que les écoles dites « d'immersion », qui visent à donner un bilinguisme efficace à des étudiants d'origine anglophone de bon niveau, suscitent un enthousiasme croissant qui mérite d'être encouragé. Une campagne régulière de défense, non seulement du français, mais d'un niveau valable de français écrit, soutenue par une section de DLF, serait certainement une bonne manière d'œuvrer au rayonnement du français ici, tout en l'enrichissant pour l'adapter à la vie moderne. Je suis certain que nous serions prêts ici, au sein du département que je dirige, à prendre en main le développement d'une telle section : notre conception de l'université est tout le contraire d'une tour d'ivoire !

Henri-Dominique PARATTE

NDLR : L'auteur est aussi correspondant de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

• Les services du Premier ministre et la Délégation générale à la langue française publient une brochure (20 pages) intitulée *Le français dans les institutions européennes*, rappelant le droit en ce domaine et fournissant quelques explications. Ils viennent également de publier, sous la même forme, une liste de 68 termes relatifs au domaine de l'économie et des finances, émanant des commissions de terminologie et de néologie correspondantes. DGLF, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris. tél. : 01 40 15 80 00, téléc. : 01 40 15 36 76.

• Les 4^{es} Journées de la presse arabe francophone, organisées par l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, se sont tenues à Alger du 3 au 5 mai 2000. Le thème en était : liberté de la presse et responsabilité du journaliste.

• Les 30 et 31 mai, à l'Institut du monde arabe à Paris, s'est tenu un séminaire de réflexion réunissant la Francophonie et le Monde arabe sur le thème du dialogue des cultures. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, était à l'origine de cette initiative. Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la préparation du prochain Sommet des Chefs d'État et de gouvernement qui doit se tenir à Beyrouth en 2001 sur ce même thème.

• L'Association pour la promotion de la Francophonie en Flandre (APFF), dont la seule ambition est que « le français, l'une de nos langues nationales, ait droit de cité en Flandre au même titre que toute autre langue », publie un magazine, *Nouvelles de Flandre*, que l'on peut trouver sur la toile (www.dnnet.be/ndf). La version sur papier

(mai-juin) propose notamment un entretien avec Boutros Boutros-Ghali sur « Internet, français et Francophonie » et « le complexe linguistique des Belges francophones ».

• Le Haut Conseil de la Francophonie, présidé par le président de la République française, a tenu sa XVI^e session au début du mois de juin sur « Les enjeux culturels, politiques et économiques du dialogue des cultures ». Boutros Boutros-Ghali, au nom de l'OIF, a signé une convention avec le Haut Conseil, représenté par son secrétaire général, Stélio Farandjis. Il a qualifié le HCF de « formidable laboratoire d'idées », considérant ses membres comme « une source précieuse d'inspiration et de propositions ».

• Le numéro 129 (juin 2000) de *La Lettre* du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) souligne, dans l'éditorial signé par Hervé Bourges, que l'audiovisuel français est entré dans l'ère numérique.

• Dans *Lettre(s)* [n° 28, juin 2000], bulletin de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF), nous retiendrons particulièrement « Le français restera la langue de la République », libres propos de Michel Clapié à propos de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, et « La terminologie dans les organisations internationales », article écrit par Marie-Josée de Saint Robert,

chef de la section de terminologie et de documentation technique à l'Office des Nations unies à Genève.

ASSELAF, 320, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• L'Agence intergouvernementale de la Francophonie a participé au Forum 2000 de l'OCDE – « Partenariats pour la nouvelle

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

économie » – du 26 au 28 juin, au CNIT de Paris-La Défense.

• La Francophonie était au cœur du **X^e Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français** (regroupant les délégués des 130 associations de professeurs de français, dont les 70 000 membres sont répartis à travers le monde). C'était à Paris, au Palais des congrès, du 17 au 20 juillet 2000. On y a agité, une fois encore, l'éventualité d'une réforme de l'orthographe ; cela a permis une campagne de presse (limitée) marquant l'inanité de la chose – surtout face à un anglais aussi chaotique ; se posait aussi la question de la légitimité d'un tel débat auquel l'Académie n'était pas conviée alors qu'elle seule peut légiférer. En revanche, l'**Agence intergouvernementale de la Francophonie** a présenté un nombre important de programmes de coopération qu'elle conduit et dont le dernier en date est « Le canal éducatif francophone » : il s'agit d'une radio numérique éducative qui voit le jour ; quels que soient les publics et les contenus d'enseignement, « une extrême attention à la langue française y est une caractéristique commune ».

FIPF, 19, rue des Martyrs, 75009 Paris, mél. : paris2000fipf@wanadoo.fr

• Les **Jeux de la Francophonie 2001** se préparent avec, entre autres, des sélections pour les concours culturels et pour les épreuves sportives. La première compétition qualificative (tennis de table) a eu lieu les 28 et 29 juillet 2000 à Macolin, en Suisse.

Comité international des jeux de la Francophonie, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris cedex 15, tél. : 01 40 45 91 15, téléc. : 01 40 45 98 72, mél. : cijf@francophonie.org

• Les jeunes de 15 à 20 ans qui le souhaiteraient pourront participer aux Olympiades du français organisées par l'université du Limbourg en Belgique, concours bisannuel concernant tous les professeurs de français langue étrangère et leurs élèves à partir de 2001.

Adresse en France : Les Olympiades du français, Philippe Gilliéron, 3, rue Saint-Hyacinthe, 75001 Paris, tél. : 01 44 50 14 46, téléc. : 01 44 50 14 47, mél. : phgconsu@club-internet.fr

• Le site internet de l'**American Association of Teachers of French** (cf. p. 4) mérite consultation systématique – à condition, le plus souvent, de connaître l'anglais. L'on y trouvera, par exemple et en anglais, de nombreux arguments pour apprendre le français, un développement fort bien construit soulignant l'importance de connaître notre langue. En français cette fois, la chambre de commerce et d'industrie de Paris y évoque ses stages d'université d'été. De même, un article de Patrick Rebollar (mai 1998) présente « le français, première langue littéraire de l'internet ».

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

Entièrement consacrée à Bruxelles, la revue *W + B* (n° 70) rappelle que la capitale de la Belgique est la deuxième capitale francophone du monde.

• Notre correspondant en Suisse, Étienne Bourgnon, nous signale que le canton d'Appenzell-Rhodes-Intérieures a décidé d'introduire l'enseignement obligatoire de l'anglais dès la 3^e année primaire. Dans l'ensemble cependant, le français demeure, en Suisse orientale, la première langue étrangère enseignée.

de chez nous

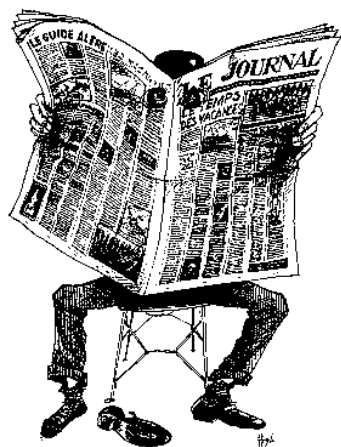
• Le numéro 10 des *Échos francophones des mers du Sud* (juin 2000) nous apprend que, comme chaque année depuis six ans, l'Alliance Champlain devait remettre (le 6 juillet) une soixantaine de livres québécois à la bibliothèque Bernheim de Nouméa.

• Le numéro de mars-avril 2000 du *Journal de la Francophonie* revient sur le 30^e anniversaire de l'Agence et annonce la **49^e Conférence des ministres de l'Éducation nationale de la Francophonie (Confémen)**, qui se tiendra à **Bamako en octobre 2000**, mettant l'accent sur l'éducation de base.

et d'ailleurs

Jean-Pol CAPUT

• À **Abidjan**, du 1^{er} au 7 septembre, auront lieu les **32^{es} assises de la presse francophone**, organisées par l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française.



LE FRANÇAIS EN FRANCE

NAISSANCE D'UNE LANGUE

D'où vient le français ? A priori la réponse est simple : du latin. Mais quand on cherche à l'approfondir, la situation se révèle plus complexe. Les spécialistes ne disent pas tous la même chose ; sur certains points ils se contredisent même. J'expose ici, en toute humilité, une synthèse de mes recherches, avec les incertitudes qu'elle implique.

Dire que nous sommes un peuple latin est une affirmation hâtive. Les Romains qui s'installèrent chez nous se sont sans doute, au fil du temps, assimilés à la population locale, mais les Gaulois étaient des Celtes, et chacun de nous n'a, finalement, hérité que de quelques gouttes de ce fameux sang latin. Bien d'autres ont laissé leur empreinte, comme les Francs, qui nous ont tellement marqués que nous avons pris le nom de *Français*, que notre patrie s'appelle la *France*, et que nous avons pour monnaie le *franc*, d'après des pièces frappées en 1360 par ordre de Jean le Bon, qui portaient la devise *Francorum rex*, « roi des Francs ».

En remontant aux sources, nous découvrons l'indo-européen. Cette langue mère non écrite, parlée vers le III^e millénaire avant J.-C., a engendré diverses langues anciennes d'Asie et d'Europe (iranien, sanscrit, grec, germain, balte, slave, celtique, **latin...**), les secondes ayant produit à leur tour la majorité de celles que l'on pratique aujourd'hui sur notre continent. Le groupe latin comprend principalement le roumain, le portugais, l'italien, le catalan, l'espagnol ou castillan et le français.

Si les Romains prenaient les armes pour étendre leur empire, en revanche ils respectaient les coutumes des pays conquis. C'est ainsi que la civilisation gauloise devint par fusion la civilisation gallo-romaine. Le latin ne s'imposa donc pas brutalement, mais se greffa sur des substrats gaulois, qu'il grignota peu à peu. Ne nous berçons pas d'une illusion flatteuse : la langue de Verlaine ne peut s'enorgueillir d'une noble naissance. Elle est, pour l'essentiel, la descendante du bas latin, ou « latin vulgaire », jargon populaire contaminé par les idiomes indigènes

de la Gaule et ceux des barbares qui vinrent, sans nous en demander la permission, goûter les douceurs de notre climat. S'éloignant de ses racines, le latin deviendra le *roman*, d'où est issu l'ancien français, père du français moderne. On appela *roman* un récit écrit dans cette langue, par différenciation d'avec les textes en latin. Le premier document officiel connu rédigé en langue romane est le serment de Strasbourg (842), pacte signé entre Louis le Germanique et Charles le Chauve, petits-fils de Charlemagne, contre leur frère Lothaire.

Vers le ^xe siècle, la France se divise en deux grands territoires linguistiques où sont en usage, au Nord la langue d'*oïl*, et au Sud la langue d'*oc* (manière de dire *oui* dans l'une et l'autre régions). Ces courants principaux accusent eux-mêmes des variantes régionales, chacun se ramifiant ainsi en plusieurs sous-dialectes.

À partir du ^{xiii}e siècle s'amorce l'unité linguistique, prenant pour modèle le francien, parlé en Île-de-France qui est le centre administratif du royaume, avec survivance de formes dialectales régionales, encore plus ou moins en usage de nos jours. Le français moderne a reçu en proportions variables des apports nombreux : espagnol, italien, allemand, néerlandais, occitan, japonais, écossais, irlandais, hébreu, russe, arabe, lapon, anglais, et beaucoup d'autres encore, européens, asiatiques, africains et océaniens, sans oublier le gaulois, dont nous gardons quelques termes concernant la nature, les animaux, l'agriculture (*alouette, blé, charrue, lande, chêne, limande, cheval, caillou...*) ainsi que l'artisanat, la maison, l'habillement (*berceau, tamis, tonneau, manteau...*). Il est assez répandu dans les toponymes.

Les linguistes établissent encore l'existence d'une langue de transition, le moyen français, s'étendant sur deux siècles et demi, du milieu du ^{xiv}e aux premières années du ^{xvii}e, et qui verra un changement primordial avec l'abandon des dernières formes des déclinaisons héritées de la grammaire latine.

Influence du grec

Elle se manifeste de deux façons :

– indirecte, le latin ayant amplement puisé dans le vocabulaire hellénique ;

– par emprunts directs à partir du XVI^e siècle. La Renaissance (XV^e – XVI^e) se prend d'engouement pour les cultures antiques. On se tourne à nouveau vers le latin, et l'on découvre le grec avec passion. À l'initiative d'Ambroise Paré, la terminologie médicale s'hellénise ⁽¹⁾. La mode est lancée ; elle s'étend à d'autres domaines et ne s'arrêtera plus. La plupart des disciplines scientifiques et techniques actuelles parlent toujours grec (la botanique et la zoologie figurent parmi les rares résolument latinisées). Il est présent, souvent à notre insu, dans nos conversations courantes. À titre de preuve, je n'en citerai qu'un seul petit exemple : **myosotis**, formé de *mus* « souris » et *ous*, *ôtos*, « oreille » ; donc *muosôtis*, « oreille de souris », à cause de la forme des feuilles. De même famille, **otarie** (*ôtarion*), animal aux oreilles apparentes, par opposition au phoque, dépourvu de pavillons auriculaires externes ; **otite**, « inflammation de l'oreille », **otalgie**, « douleur de l'oreille ».

Ajoutons-y, au hasard : cratère, beurre, musique, poing, sphère, poème, encaustique, cerise, orchestre, police...

Le vocabulaire français est donc constitué, sur une base latine, d'une mosaïque faite d'importants emprunts aux langues étrangères, sans cesse enrichie au cours des siècles, à mesure que se développaient les contacts avec d'autres peuples. Et, contrairement à ce que prétendent avec mauvaise foi nos détracteurs, qui se gaussent de notre combat contre la pollution du charabia « anglo-saxon », nous ne refusons pas les mots exotiques ⁽²⁾ dont l'importation est liée à un concept, un objet, un personnage n'existant pas chez nous. Nous acceptons volontiers le *ffjord* norvégien, la *troïka* russe, le *samourai* japonais, l'*algèbre* inventée par les Arabes (*al djabr*, « la réduction »), et des foules d'autres, non traduisibles, qui ont élargi le champ de nos connaissances.

Jacques PÉPIN

(1) Ambroise Paré (v. 1509 - 1590) n'était cependant pas médecin. À l'époque, la chirurgie était pratiquée par les barbiers.

(2) Adjectif souvent interprété abusivement comme qualifiant des pays chauds et lointains, par confusion avec *équatorial* et *tropical*. C'est une francisation du grec *exôtikos*, avec le préfixe *exo*, « en dehors » ; littéralement : *situé à l'extérieur du pays où l'on vit*.

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

LÉTIFÈRE adj. XIX^e siècle. Emprunté du latin *letifer*, de même sens.

SC. Qui cause la mort. *Le suc de la belladone est létifère.*

L'orthographe *létiphère*, qui repose sur une fausse étymologie, est à déconseiller.

LISIBILITÉ n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *lisible*.

Qualité de ce qui est aisé à lire, à déchiffrer. *Son écriture est d'une lisibilité parfaite. La bonne, la mauvaise lisibilité d'un caractère d'imprimerie.* Par ext. *La lisibilité d'un diagramme.*

On n'étendra pas le sens de ce mot jusqu'à parler de la « lisibilité d'une politique, de l'action gouvernementale », etc. *Évidence, clarté* sont, dans tous les cas, à préférer.

LISTAGE n. m. XX^e siècle. Dérivé de *liste* (emprunté à l'italien *lista*, « suite ordonnée de noms, de mots, de chiffres, de nombres, de symboles, etc. ; document contenant cette suite »).

INFORM. **1.** Le fait d'établir des listes, de présenter des documents, des données sous forme de listes.

2. Par méton. Se dit parfois des listes établies ou imprimées par un ordinateur (on dira plus simplement *liste*).

Doit être préféré à l'anglais *listing*.

LOBBY n. m. (pl. *lobbys* ou *lobbies*). XIX^e siècle. Mot de l'anglais des États-Unis signifiant initialement « antichambre, couloir, vestibule d'un hôtel ou d'une assemblée », et qui a pris le sens de « groupe d'influence soutenant une cause, une catégorie d'intérêts ».

Syn. de *groupe de pression* [...]. *L'influence des lobbys sur les assemblées parlementaires.*

On préférera au dérivé *lobbying* les expressions *manœuvres de couloir, travail d'influence*.

LOCUTEUR, -TRICE n. XX^e siècle. Emprunté du latin *locutor*, « celui qui parle ».

LINGUIST. **1.** Celui qui parle, par opposition à celui qui l'écoute.

2. Par ext. Usager d'une langue déterminée.

L'usage de ce terme hors du champ de la linguistique est abusif.

LOGICIEL n. m. XX^e siècle. Dérivé de *logique*.

INFORM. Ensemble structuré de programmes remplissant une fonction déterminée, permettant l'accomplissement d'une tâche donnée. *Logiciel de traitement de texte, de dessin. Logiciel éducatif, pédagogique. Logiciel de simulation, de jeu. Le logiciel d'exploitation d'un ordinateur.*

Il s'est substitué à l'anglais *software*, qui n'a plus à être employé.

* Extraits du fascicule LÉSINE à LOGOGRIPE (26 mai 2000) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

M O T S P E R D U S

CAMOUFLET n. m. 1. Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement dans le nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. Ex. :

*« Guide de mon esprit follet,
Qui surtout chéris le burlesque,
Souffle-moi par un camouflet
Un style qui soit bien grotesque. »* (Scarron.)

2. Fig. et familièrement : affront, mortification. Ex. : « *La Briffe se lassa des camouflets que Harlay ne lui épargnait pas.* » (Saint-Simon.)

CÉLADON n. m. et adj. invariable, vert pâle tirant sur la couleur du saule ou de la feuille de pêcher. Ex. : « *...une péronnelle en minijupe vert Nil, voire céladon.* » (Jean-Pierre Colignon.) D'après Littré, « les dames de la cour ont appelé ainsi cette couleur de Céladon, nom d'un personnage du roman de l'Astrée, parce que le caractère de Céladon est d'une tendresse fade. »

CÉRULÉEN adj., qui est de couleur azurée (du latin *cæruleus*, bleu d'azur). Ex. : « *Eurydice, enveloppée d'une draperie céruléenne et couronnée de blanches asphodèles, donne la main à Orphée.* » (Houssaye.)

COCAGNE n.f., temps de réjouissance où l'on boit et mange largement. Ex. : « *Je vois des cocagnes pour un peuple immense, des feux d'artifice.* » (Voltaire.)

Pays de Cocagne : pays imaginaire où tout abonde. Ex. :

« Paris est pour le riche un pays de Cocagne. » (Boileau.)

CONGLUTINER v., joindre deux ou plusieurs corps par le moyen de quelque substance visqueuse qui les tient unis. Ex. : « *Pour épaissir votre sang, il faut manger de bon gros bœuf, du gruau et du riz, et des marrons et des oublies, pour coller et conglutiner.* » (Molière.)

CONGLUTINEUX adj., gluant, visqueux. Ex. : « *humeurs putrides, tenaces et conglutineuses* » (Molière). Comme le précédent, ce mot est né du latin *conglutinare*, de *cum*, avec, et *gluten*, colle.

CONGRU, UE adj., qui convient exactement à une situation donnée. Apte, capable, en parlant des personnes. Ex. :

« Vous faites le savant et n'êtes pas congru. » (Régnier.)

CRAPAUDIÈRE n. f., lieu où vivent beaucoup de crapauds. Par extension : lieu bas, humide, malpropre. Ex. : *Ce jardin est une crapaudière.*

Jean TRIBOUILLARD

M O T S N O U V E A U X *

CADRE (pour *frame*) : Sous-fenêtre de la fenêtre principale d'un logiciel de navigation, qui peut afficher un document différent de ceux affichés dans les autres sous-fenêtres.

CAUSETTE (pour *chat*) : Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans.

CONCENTRATEUR (pour *hub*) : Dispositif informatique placé au nœud d'un réseau en étoile, qui concentre et distribue les communications de données.

Note : Un concentrateur n'assure ni routage, ni commutation.

DIFFUSION SYSTÉMATIQUE SUR LA TOILE ou, ellipt., **DIFFUSION SUR LA TOILE**, synonyme : **DIFFUSION RÉTICULAIRE SYSTÉMATIQUE** (pour *webcasting, netcasting*) : Envoi systématique de données ou de documents à des utilisateurs de la toile mondiale.

DISQUE NUMÉRIQUE POLYVALENT (pour *Digital Versatile Disk [DVD]*) : Disque numérique optique de grande capacité, à usages divers (audio, vidéo, multimédia, mémoire vive, mémoire morte).

Note : La capacité des disques numériques polyvalents est supérieure à celle des cédéroms et nécessite des lecteurs appropriés.

DISTRIBUTION SÉLECTIVE, synonyme : **DISTRIBUTION PERSONNALISÉE**, **DIFFUSION SÉLECTIVE** (pour *push technology*) : Technique utilisée pour faire bénéficier automatiquement un utilisateur de la toile mondiale, à sa demande, d'un envoi de données d'un type choisi.

Note : La distribution sélective se distingue de la recherche individuelle.

DOMAINE (pour *domain*) : Ensemble d'adresses faisant l'objet d'une gestion commune.

DORSALE (pour *backbone*) : Partie principale d'un réseau de télécommunication ou de téléinformatique, caractérisée par un débit élevé, qui concentre et transporte les flux de données entre des réseaux affluents.

EXTRANET (pour *extranet*) : Réseau de télécommunication et de téléinformatique constitué d'un intranet étendu pour permettre la communication avec certains organismes extérieurs, par exemple des clients ou des fournisseurs.

* Extraits du fascicule – *Vocabulaire de l'internet* (16 mars 1999) – publié au *Journal officiel* et disponible à la Délégation générale à la langue française, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 01 40 15 80 00, téléc. : 01 40 15 36 76.

A U Z É N I T H

Le zénith est le point du ciel au-dessus de votre tête. *Via* l'espagnol, l'origine du mot se retrouve dans l'arabe *samt*, « voie, quartier, sentier », qui se prononce *zemt*. Notez le passage possible de « zemt », mal recopié chez nous par un scribe qui avait cru lire *z e n i t*, à « zénith », et vous ne serez plus surpris. C'est de la composition *samt-ur-ras*, « la voie au-dessus de la tête », où *ras* signifie « tête », que nous est arrivé *as - zamt*, « azimut ». Cf. dans la langue sémitique sœur, l'hébreu *rosh* que l'on retrouve par exemple dans le nom composé *rosh vouksa*, « tête du groupe, chef de groupe ».

L'opposé de zénith est *nadir*, « point opposé au soleil », mot également arabe (*nazir*). À noter que *z*, la dix-septième lettre de l'alphabet arabe, est un son difficilement reproductible par une bouche européenne. Cependant on observe que le son est plus proche du *o* que du *z* de notre alphabet.

Zénith en son sens figuré a été concurrencé dans la famille indo-européenne par apogée, « loin, le plus haut », du grec apo (APO), « loin de », et gh (GÉ), « la terre », que l'on retrouve dans géographie et périgée, « autour, le plus bas », de peri (PÉRI), « le plus proche », et gh. Ces deux mots d'origine grecque sont de plus en plus usités en raison des créations scientifiques récentes. Ainsi parle-t-on du périgée d'un satellite artificiel, comme du périgée de la Lune.

BERNIE de TOURS

LES FAUVES

Aujourd'hui, ce mot, selon qu'il a une majuscule ou non, évoque pour nous un peintre ou un grand félin. Pourtant, le premier sens ne date que du début du siècle et le second du milieu du siècle dernier.

Quelle était donc la signification de ce mot avant cette période ?

Ce mot entre dans notre langue au XI^e siècle. Son sens est alors strictement limité à une « couleur jaune clair tirant sur le roux ». Il nous vient, par l'intermédiaire du latin médiéval *falvus*, du francique *falwa* qui avait déjà ce sens.

Au XVI^e siècle, on donne, par métonymie, le nom de *fauves* aux animaux ayant un pelage de cette teinte. Il s'agit alors du cerf, du chevreuil, du daim que l'on oppose ainsi aux animaux à pelage roux comme le goupil (devenu notre renard, après son fameux *Roman*), et aux animaux à pelage noir comme le blaireau, le sanglier.

Au XVIII^e siècle, notre mot prend le sens d'« animal sauvage » en général, par opposition à animal domestique.

Au siècle dernier, Victor Hugo, dans *La Légende des siècles*, l'utilise plusieurs fois comme adjectif avec le sens de « farouche, féroce ». Les animaux féroces deviennent alors des *fauves*, sens qui va bientôt se restreindre aux grands félins.



Quant aux Fauves, Matisse, Vlaminck et les autres, ils ne tiennent pas leur nom de la teinte fauve, mais de la violence de leurs couleurs pures. On parlait à l'époque des « hurlements du vermillon ». Dans une de leurs expositions, où se trouvait une statue du sculpteur Donatello, le critique Louis Vauxcelles s'était écrié : « Un Donatello dans la cage aux fauves ! » Le nom leur est resté.

Il ne faut pas, comme dans certains concours de dictées, ranger *fauve* dans les exceptions avec *rose* ou *mauve*. *Fauve* prend la marque du pluriel, non pour cette raison, mais parce qu'il est un adjectif de couleur comme *bleu* ou *blanc*. C'est le nom de l'animal qui vient de la couleur et non l'inverse.

Philippe LASSERRE

Section de Bordeaux

L E M O T J U S T E

Lorsque l'on parle de mondialisation de l'économie, on pense, entre autres, à la *net economy*. En France, ce nouveau concept a été traduit par « nouvelle économie ». Cette traduction n'est pas satisfaisante. En effet, le développement des nouvelles technologies n'a pas fait disparaître les « bons vieux principes » macro et microéconomiques. Ce qui a changé, c'est simplement le lieu de rencontre, de confrontation de l'offre et de la demande. Comme équivalent français à *net economy*, je préférerais donc « économie en réseau » ou « économie-réseau ».

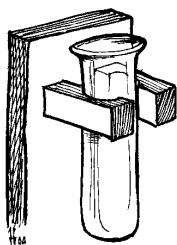
Nadia ANTONIN

NDLR : Nadia Antonin est la présidente du Groupe francisation EDIFACT et du Groupe terminologie du Comité français de normalisation et d'organisation bancaires.

L'AZOTE, LA MORT OU LA VIE ?

Un thème de réflexion doublement complexe du fait des idées et des cheminements linguistiques.

L'azote, c'est la mort ! Les acteurs de la nouvelle chimie, au XVIII^e siècle, le savaient bien : placé dans une enceinte ne contenant que de l'azote, un animal mourait d'asphyxie. Aussi Guiton de Morveau et Lavoisier forgèrent-ils le mot *azote*, en 1787, à partir du grec *zôê*, « vie », précédé d'un *alpha* privatif. Toutefois, comme le notait Littré, le mot n'était pas des meilleurs puisque « sans vie » se disait *a-zôos*. Malgré cela, le succès fut acquis et la progéniture abonda bientôt avec la multiplication des découvertes chimiques. On eut ainsi *azotate*, *azotique*, *azoture*, etc., mots maintenant délaissés.



Mais en chimie moderne, le phonème *azo*, souvent abrégé en *az*, ne cesse de trouver des applications, de sorte que la filiation dérivée d'*azote* est l'une des plus fécondes en français. Nos lecteurs instruits de chimie retrouveront aisément le sens des *azalide*, *azastéroïde*, *azélastrine*, *azépine*, *diazépine*, *azétidine*, *azine*, *aziridine*, *azocine*, *azoïque*, *diazonium*, termes dont une définition rigoureuse exigerait nombre d'explications savantes... et lassantes. Ces termes correspondent à diverses manières d'introduire, par des synthèses, l'azote dans des structures chimiques variées. En fait, il suffit de lire, sur les conditionnements et dans les notices des médicaments, les dénominations communes internationales (DCI) imposées par l'Organisation mondiale de la santé, qui utilisent les suffixes officiels *azam*, *azépam*, *azénique*, *azéptide*, *azocine*, *azolam*, *azoline*, *azone*, *azosine*... pour se convaincre de l'importance de l'azote sous diverses formes en chimie thérapeutique.

Au XIX^e siècle, la faveur des engrais azotés en agriculture avait beaucoup contribué à l'augmentation des rendements. À l'ère pasteurienne, on découvrit le rôle des bactéries du sol pour la fixation de l'azote atmosphérique (*Azotobacter* agit dans les parties bien aérées

du sol). Pour vivre, il faut aux plantes des formes minérales d'azote et aux animaux un apport suffisant en acides aminés pour la construction de leurs protéines. L'azote, c'est donc la vie ! Mais il apparaît alors sous d'autres formes et d'autres noms. Parler d'azote pour la ration alimentaire quotidienne relève du langage savant, voire cuistre. Un mien ami, nutritionniste facétieux, après un repas généreux en viandes et poissons, répondit au serveur qui lui proposait ses fromages « Non merci, notre couverture azotée est assurée. »

Des acides aminés, il faudrait donc parler, comme aussi du salpêtre, des amandes amères, des nitriles et de l'ammoniac. Mais le simple azote n'a pas fini de surprendre de façon linguistique, puisque, déjà en 1727, l'Académie française avait créé *nitrogène*, au sens de « qui donne naissance au nitre ». Inspiré par le retour au grec, ce mot vieillot laissa le symbole chimique N pour l'azote.

Nitre, c'est-à-dire salpêtre, nitrates et nitrosamines mériteront un plus ample développement.

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré

V E R B I A G E

Que dites-vous de « candidat à la candidature » rabâché en de multiples occasions ? La candidature n'est-elle pas l'action de se porter candidat, (du latin *candidatus*, de *candidus*, « blanc », parce que les candidats à Rome s'habillaient de blanc) ? Le candidat est une personne qui aspire à un titre, une dignité, une fonction élective, ou qui postule à un emploi, qui se présente à un examen, un concours, une élection. Le terme se suffit donc à lui-même. Nous aurions préféré l'expression *postulant à la candidature*.

Xavier BOISSAYE

DE L'IMPORTANT D'ÊTRE CONSÉQUENT

Conséquent n'est en aucun cas synonyme d'*important* comme le laissent trop souvent entendre, compte tenu de leur contexte, des formules telles que : « une fortune, une somme conséquentes, un travail conséquent ».

Du latin *consequens*, lui-même issu du verbe *consequi*, « suivre de près », *conséquent* qualifie, soit ce qui découle logiquement d'un état ou d'une situation antérieurs, soit celui qui agit et raisonne avec esprit de suite. Aussi humble et anonyme soit-il, un homme est conséquent lorsque les actes qu'il accomplit ne démentent pas les idées qu'il exprimait avant d'agir. Notre homme n'en est pas pour autant important, au sens social où on l'entend habituellement. Nous pourrions dire également : « D'un travail acharné, il obtint une fortune conséquente » sans préjuger en rien de l'importance de ladite fortune, signifiant seulement qu'elle est le résultat du travail accompli. Je tiens toutefois à souligner que cette phrase serait fautive, parce qu'elle serait tautologique : « D'un travail acharné, il obtint la fortune » est suffisamment clair en soi, et l'emploi de l'adjectif *conséquent* n'ajouterait rien qui ne soit déjà exprimé dans l'énoncé. En revanche, il serait tout à fait correct de préciser que la fortune obtenue fut importante puisque rien dans l'énoncé n'en précise la valeur relative. Certains m'objecteront que les langues évoluent et qu'il est normal que des glissements de sens se produisent au fil du temps. À leurs yeux, il n'y aurait donc pas lieu de s'alarmer si *conséquent* se substitue à *important*. Une évolution ne se produit pas n'importe comment, et je rejette cette objection. Dans ce cas précis, le glissement de sens ne se justifie ni par l'étymologie ni par la nécessité. Accepter cette négligence appauvrit la langue, puisque l'un des mots, devenu inutile, ne peut que disparaître à la longue, et que l'autre, chargé de trop de sens, ne peut que nous laisser hésitants sur sa signification exacte. Rendons à *conséquent* ce qui appartient à *conséquent* et à *important* ce qui appartient à *important*.

Bernard MOREAU-LASTÈRE

Section de Bordeaux

S E C R E T S

Nous vivons dans un monde transparent. Allons donc : une limpidité tout opaque, oui ! Les secrets sont innombrables. Voici d'abord le **secret médical**, et encore le **secret de l'instruction**, et aussi le **secret de fabrication**, et toujours le **secret des sources**.

Certes, des médecins donnent des coups de canif au premier, magistrats et avocats malmènent le deuxième, le troisième est l'affaire des James Bond industriels, et le dernier n'est pas facile à protéger pour les journalistes. Tous risquent de devenir autant de **secrets de Polichinelle**.



Et puis, il y a le **secret-défense** dans lequel certains veulent « faire le ménage ». De gré ou de force. Lui est tellement hermétique et verrouillé que sa définition même est secrète. Si la défense nationale et les intérêts fondamentaux de l'État peuvent être en cause, il s'applique. Le passé montre que les dirigeants peuvent avoir une lecture — disons frivole — de cette notion.

Le plus drôle, c'est de découvrir que ceux qui sont chargés de définir ce secret-défense sont de grands inventeurs de formules — à n'en pas croire ses oreilles : du « confidentiel défense » au « très secret défense », avec des sous-classifications : « cosmique* », « très secret cosmique » et même « très secret atomal ». On atteint là des infos qui — j'espère — dépassent les oreillons du président quand il était petit... André Malraux définissait la vie comme un « misérable petit tas de secrets ». Là-dessus, *motus* : à chacun son **jardin secret**.

Patrice LOUIS

* S'écrit, en réalité, COSMIC. Il s'agit du niveau le plus élevé du secret militaire de l'OTAN. Sans qu'il soit possible de retracer l'origine de ce terme (acronyme probable d'une expression américaine), on peut affirmer qu'il n'a rien à voir avec le cosmos.

D E F A U X A M I S

« Additionnel » : sans être incorrect, l'usage de cet adjectif tend à supplanter celui de *complémentaire* ou de *supplémentaire*, pour la fort mauvaise raison que l'anglais « basique » emploie uniquement l'adjectif *additional* ! Traducteurs amateurs, à vos dictionnaires des synonymes !

« Utiliser » et « utilisation » : ces deux mots ont tendance à écarter, l'un *employer* ou *user de*, l'autre *emploi* ou *usage*. Là encore, le français renie sa richesse et se laisse gagner par la simplicité lexicale de l'anglais, qui ne connaît guère que *to use* et *use*. Rappelons, en outre, qu'*utiliser* veut dire avant tout « exploiter, rendre utile », ce qui va plus loin que le simple fait d'*employer* ou d'*user de*.

« Compléter » : sert trop souvent à mal traduire l'anglais *to complete*, qui signifie presque toujours « **achever** (une tâche) ou **remplir** (un formulaire) ».



« Adéquat » : faux ami partiel et sournois, fréquemment employé pour traduire l'anglais *adequate* quand ce dernier signifie en réalité « **suffisant** ». L'idée de quantité qui se dégage de l'adjectif anglais est presque absente de l'adjectif français *adéquat*, lequel ne peut donc guère traduire que l'anglais *suitable*, mot presque entièrement dénué, lui aussi, de connotations quantitatives.

« Inadéquat » : *idem, a contrario*.

« Raisonnable » : employé de façon trop systématique pour traduire *reasonable*, dont l'adjectif « **suffisant** » est souvent, là encore, la traduction la plus pertinente, car il « sent » moins l'anglais.

« **Déraisonnable** » : traduction paresseuse et inattentive de *unreasonable* qu'il vaut souvent mieux traduire par « **insuffisant** » ou au contraire, selon le cas, par « **démesuré** ».

« **Standard** » : employé abusivement à la place de *norme*. En français, mieux vaut laisser le monopole des standards aux grandes entreprises.

« **Standardiser** » : on dira *normaliser*.

« **Contribution** » : ce malheureux mot est beaucoup trop mis... à contribution, avec pour résultat des expressions bâtarde, des à-peu-près et une langue du plus beau bois. Il est systématiquement employé au lieu et place de *rapport, exposé, allocution, intervention, concours, aide, apport, appoint*, etc. Rédacteurs et traducteurs, un peu d'imagination, de grâce ! La précision est et doit rester l'arme favorite du français.

Le patient « **nécessite** » des soins : *nécessiter* signifie « rendre nécessaire », et non pas « *avoir besoin de* ». Par conséquent, le sujet de *nécessiter* peut difficilement être une personne. C'est *l'état* de cette personne qui *nécessite* des soins.

Être « **en charge de...** » : décalque abusif de *to be in charge of...* En français, on dira *être chargé de..., avoir en charge..., être aux commandes de..., être responsable de...* D'une manière générale, mieux vaut n'employer l'expression *en charge* qu'à propos de génie électrique ou de véhicules de transport !

« **Au monde** » : le meilleur joueur *au monde* (*the best player in the world*) ne peut être qu'anglophone. Le meilleur joueur du monde, lui, parle français !

« **Contrôler** » : employé trop souvent dans son sens le plus récent, « *commander, maîtriser* », emprunté à l'anglais, ce qui a pour effet d'en effacer le sens initial, « **vérifier** ».

François THOUVENIN

LES CONSONNES DOUBLES ? PAS SIMPLE !

Paires et impairs

Une consonne double, ça va... Deux consonnes doubles, bonjour les dégâts ! Voilà, platement résumé, un théorème qui, certes, ne fera pas d'ombre à celui de Pythagore, mais que connaissent bien tous ceux qui, de près ou de loin, se mêlent d'orthographe.

Énonçons-le de façon plus précise : dès qu'au sein d'un mot cohabitent plusieurs consonnes doubles, l'une d'elles, presque inmanquablement, se fait (quel paradoxe !) la paire... Est-ce là réticence d'ordre esthétique ? Refus, plus ou moins conscient, de transformer certains de nos mots en monstres dignes de *Jurassic Park* ? Allez savoir ! Toujours est-il que nombre d'entre nous privent *embarrasser* et *débarrasser* de leur second *r* quand, dans le même temps, ils en gratifient sans barguigner *embarras* et *débarras* ; ne mettent qu'un *f* à *chiffonner*, qu'un *m* à *accommoder* et à *raccommoder*, alors qu'ils se montrent moins chiches pour *chiffon* et *commode*. Et que dire de l'omission du deuxième *n* d'*étonnamment* ! *Étonnant*, *non* ? aurait triomphé Desproges...

Vous faut-il d'autres preuves ? Citons, pêle-mêle, quelques-uns de ces mal-aimés qui font les beaux jours de ceux qui mitonnent, Bernard Pivot en tête, les dictées de compétition : *s'affaisser*, *assoiffer*, *assommer* (Ah! *l'Assommoir* de Zola...), *attelle*, *atterrir*, *ballottage*, *ballottine*, *bouillotte*, *cannelle*, *cappuccino*, *commettre*, *essouffler*, *ferraille*, *griffonner*, *illettré*, *mallette*, *marionnettiste*, *millionnaire*, *mollasson*, *nourrisson*, *en l'occurrence*, (*dame*) *patronnesse*, *péronnelle*, *ressasser*, *sarriette*, *verrouiller*, etc.



Le remède, nous direz-vous ? Souvent, un peu d'attention suffira : nous devrions être en mesure de nous souvenir qu'une *mallette* n'est rien d'autre qu'une petite *malle*, que l'*illettré* n'a guère de *lettres* et

qu'*a priori* il n'existe aucune raison majeure pour que *verrouiller* ne s'écrive pas comme *verrou* ! L'étymologie elle-même se révèle précieuse quand elle nous rappelle qu'*assommer*, qui signifiait initialement *endormir*, n'est pas sans rapport avec le *somme*... Pour les autres, n'ayons aucune honte à consulter le dictionnaire !

Bruno DEWAELE

LE FLOU, FILS DE LA PRÉCISION

Tout comme l'indulgence fleurit sur la rigueur, le flou se construit à partir de l'exactitude. Ainsi, en matière de langage, l'imprécision des mots n'est que du mauvais matériau pour un piètre parler.

Par contre, avec des mots précis, on peut créer tous les flous artistiques qu'une belle imagination pourra inspirer. Il faut pour cela du talent et de l'effort. Mais l'artiste littéraire n'a-t-il pas à sa disposition l'humour, l'ironie, l'inversion, l'analogie, la litote, la métaphore, l'allégorie, l'euphémisme, la catachrèse, l'hypallage, la synecdoque, la métonymie, l'antonomase, l'antiphrase ?... Arrêtez, c'en est *trope* !

Avec quelques couleurs nettes et franches, le peintre ne fait-il pas jaillir des milliers d'arcs-en-ciel, des dégradés et des fondus, des brouillards et des gazes ?

Christian HERSAN

Petit lexique par l'exemple :

Catachrèse : *les pieds d'une table*.

Hypallage : *être atteint par la limite d'âge* (c'est en général l'inverse !).

Synecdoque : *un couvert* (pour un convive).

Métonymie : *boire un verre* (en fait son contenu).

Antonomase : *un Adonis* (pour un bel homme).

Antiphrase : *eh bien, c'est du propre !*

Trope : tout ce qui précède...

TITRES D'ŒUVRES ET ACCORDS

Parmi les points grammaticaux très délicats à traiter figure l'accord du verbe (et des autres « receveurs », comme dit Grevisse) avec les titres d'œuvres (titres de films, de livres, de tableaux, de sculptures). On s'en doute, les auteurs adoptent des partis contradictoires, et personne ne peut blâmer les uns ou les autres, car souvent – mais pas toujours ! – existent plusieurs raisonnements admissibles... donc licites.

Nulle difficulté, évidemment, quand le titre de l'œuvre est précédé d'un nom commun générique comme *roman*, *film*, *fable*, *conte*, *tableau*, *sculpture*, *long(-)métrage*, *pièce*, *tragédie*, *opérette*, *biographie*, *sonate*, *comédie*, *opéra bouffe*, *symphonie*. C'est ce nom commun qui détermine l'accord : « *Le roman Madame Bovary n'est pas de Dumas père !* » ; *Le téléfilm Des grognards pour l'Empereur a obtenu le prix du Meilleur Film historique de télévision* ; *La tragédie Deux femmes et un cousin sera reprise au cinéma par Cecil H. De Cent*.

Quand le titre comporte, en tant que « noyau », un nom commun générique du type *Mémoires*, *histoire*, *pensées*, *stances*, *poèmes*, *lettres*, *journal*, *observations*, *chansons*..., c'est ce nom qui entraîne l'accord en genre et en nombre du déterminatif, du verbe, des adjectifs : « *Les Nouvelles du pays d'En-Haut apportent un témoignage poignant sur la vie des paysans auvergnats dans les années 1880* » ; « *Les Entretiens avec ma concierge révèlent des aspects inattendus de la personnalité de l'auteur* » ; « *l'Histoire de l'île aux Pénitents a d'abord été éditée sous le manteau vers 1830* » ; « *Ses Pensées choisies sont quelque peu soporifiques...* »

Si le titre d'œuvre forme une phrase ou une proposition, les avis et les usages... se contredisent ! Toutefois, dans la grande majorité des cas, il ne faut pas hésiter à opter pour le singulier, plus logique. En effet, il est osé (plutôt incorrect !) d'écrire : « *Tous les hommes sont mortels relatent la Ruée vers l'or en Californie en 1847-1848* » ; c'est le singulier – *relate* – qui convient.

On écrira donc : « Les dieux ont soif *paraît bien démodé aux jeunes de la banlieue, à des millénaires de leur vie !* » ; « Les huissiers sonnent toujours cinq fois *est un film réjouissant, dans la tradition de la comédie de qualité* » ; « Les fantômes ne dorment pas la nuit *est un truculent polar à mettre entre toutes les mains !* »

Cet accord au singulier permet d'éviter des accords soit ridicules, soit burlesques : « *Rends-moi L'Échelle de Jacob que je t'ai prêtée en janvier !* » ; « *On peut voir que Les Deux Orphelines sont plus épaisses que Les Trois Mousquetaires...* »

Il nous faut toutefois ajouter que de bons auteurs et certains grammairiens acceptent l'accord sur le sujet du titre-phrase ou du titre-proposition. Le critique littéraire du *Monde* Émile Henriot écrivit ainsi : « Les Lions sont lâchés *sont un roman par lettres* » (*Le Monde*, 5 octobre 1955) ; Maurice Grevisse cite Marguerite Yourcenar (...académicienne) : « La Mort conduit l'Attelage *fut très bien reçue* (accord au féminin, donc) *par la critique* ». Autre exemple : « Les affaires sont les affaires *ont mérité de rester [...]* *une des grandes pièces du répertoire* ». À chaque fois, ces titres-phrases commencent par un article défini...

Reprenons la terminologie de Maurice Grevisse pour parler des titres qui sont des « syntagmes prépositionnels », c'est-à-dire des titres commençant par une préposition. Le meilleur accord semble bien être le masculin singulier : « À l'ouest, rien de nouveau *a forgé la sensibilité pacifiste de bien des jeunes lecteurs !* » ; « À la recherche du temps perdu *semble non achevé...* » ; « Sans famille (comme En famille) *a assuré auprès de nombreuses générations de lecteurs la réputation d'Hector Malot* » ; « Par les champs et par les grèves *est un rare exemple de récit de voyage écrit par deux auteurs : Gustave Flaubert et Maxime du Camp...* »

*
* *

Lorsque le titre d'œuvre est uniquement constitué d'un nom propre de personne ou de personnage, on fait – en principe – l'accord avec ce nom : « Phèdre *a été jouée trois cents fois en ce théâtre* » ;

« *Andromaque n'a pas été reprise ici depuis 1882* » ; « *Otello fut donné au Grand Théâtre en 1998...* » ; « *Britannicus fut remarquablement interprété par ces jeunes comédiens* ». Nous disons bien : « en principe », car dans le dernier exemple il ne sera pas rare de voir l'accord au féminin, sur le mot *pièce* (ou *tragédie*) sous-entendu... D'ailleurs, dans les autres cas susmentionnés on peut se demander dans quelle mesure des mots implicites (*pièce, tragédie, drame, opéra...*) n'auraient pas joué en faveur du genre des noms de personnes, genre qu'ils recoupaient : « *la tragédie Phèdre* », « *la pièce Andromaque* », « *l'opéra Otello* ».

Quand un nom féminin de personne ou de personnage n'a pas une terminaison typiquement féminine, on note des accords au masculin (avec, encore une fois, l'influence possible de termes sous-entendus : *roman, opéra...*) : « *Salammbô fut vertement critiqué à sa parution* » ; « *On sait que Turandot n'est pas apprécié d'un certain nombre de mélomanes* ».

Lorsque le titre d'œuvre est formé de plusieurs noms de personnes, non précédés d'articles et reliés par *et*, l'usage le plus courant est l'accord au masculin singulier : « *Troïlus et Cressida justifie les plus grands éloges* » ; « *Bouvard et Pécuchet mériterait d'être adapté intelligemment au cinéma* » ; « *Titus [ou : Tite] et Bérénice est reproduit ici dans sa version d'origine* ». Dans le tout dernier exemple, l'accord sur *pièce* sous-entendu serait assurément admissible, alors qu'on reculera devant le burlesque de l'accord au pluriel : « *Troïlus et Cressida justifient les plus grands éloges* » ; « *Bouvard et Pécuchet mériteraient d'être adaptés...* »

Lorsque le nom de la ou des personnes, ou celui du ou des personnages est précédé d'un déterminant tel un article défini, l'accord avec le nom est très fréquent : « *Après un succès mitigé lors des trois premières reprises, Le Cid a été acclamé jeudi soir* » ; « *Les Travailleurs de la mer sont sortis sans peine, dirait-on, du cerveau fécond de Victor Hugo* » ; « *Les Disparus de Saint-Agil ont été distribués en de nombreuses salles à Paris et en province* ».

Quand *tout*, adjectif indéfini, précède un titre d'œuvre, il reste invariable... sauf devant un titre d'œuvre commençant par l'article défini féminin singulier *la*, voire devant l'article féminin pluriel *les* : « *J'ai lu tout Madame Bovary* » ; « *Il a appris tout Andromaque par cœur* » ; « *Il a été condamné à copier dix fois tout Les Trois Mousquetaires* (on peut préférer dire et écrire : « ... à copier dix fois en entier » !) ; « *Tout Les Misérables a été enregistré sur cassettes ainsi que tout Eugénie Grandet* » (ou, mieux, par exemple : « *Le texte intégral des Misérables...* »). Mais on dit et écrit : « *Elle nous a lu toute La Chartreuse de Parme* » ; « *Il a lu toute La Comédie humaine* » ; « *À treize ans, Ariane avait lu toutes Les Fleurs du mal* » (on a parfaitement le droit de préférer écrire : « ... *toutes les Fleurs du mal* » ; idem : « ... *toute la Chartreuse de Parme* » et « ... *toute la Comédie humaine* ».)

Lorsque *tout* est suivi d'un titre commençant par un terme générique au pluriel, il s'accorde lui aussi au pluriel : « *Elle a lu tous les Contes du lundi de Daudet, puis les a traduits en corse* » ; « *Ce dessinateur a illustré tous les Contes du chat perché par de savoureuses caricatures d'animaux* ».

Avec les titres formés d'un nom, ou d'un syntagme nominal, ne comportant pas de déterminant – généralement, il s'agirait d'un article défini –, l'usage de loin le plus suivi est l'accord au masculin singulier : « *Alcools est une œuvre d'une constante modernité* » ; « *Chanson d'automne a été tournée en huit semaines* » ; « *Derniers feux laisse une impression de malaise...* », et l'on s'étonne effectivement de trouver dans la *Vie de Tolstoï* de Romain Rolland : « *Jeunesse resta inachevée* ». Inadvertance ? Coquille ?...

Lorsque le titre d'œuvre est formé de deux noms communs (ou plus) coordonnés par *et* et comporte des articles définis, c'est l'accord au masculin singulier qui est correct : « *Le Rouge et le Noir a été réédité il y a deux semaines* » ; « *Quand La Chair et le Sang parut...* » ; « *Traité de "western spaghetti", Le Bon, la Brute et le Truand a obtenu de multiples récompenses à travers le monde* » ; etc. L'accord au pluriel

dans ce cas est fort rare, et ressenti comme une faute : « La Cigale et la Fourmi *sont empreintes de scepticisme* » ; « La Vache et le Prisonnier *ont été colorisés* » ! (Considérant les personnages en tant qu'eux-mêmes, et non le titre d'œuvre, il est correct, bien sûr, d'écrire : « *La vache et le prisonnier ont plu au grand public* ».)

Si ces noms communs coordonnés et précédés d'article sont tous les deux au pluriel, l'accord se fera très souvent au pluriel : « Les Rayons et les Ombres *sont épuisés, dans cette collection* » ; « Les Jeux et les Ris *seront interprétés dans le cadre du festival de musique baroque...* » L'accord au singulier n'est sans doute pas incorrect, mais est beaucoup moins adopté : « Les Travaux et les Jours *a perdu de sa notoriété...* »

Lorsque l'un de ces noms est au pluriel et l'autre au singulier (ou quand l'un est au pluriel et plusieurs autres au singulier, ou l'inverse...), l'usage « flotte » !

Cas particulier : le linguiste Albert Dauzat a raison d'utiliser le singulier quand il écrit : « Voir [...] *ma Phonétique et grammaire historiques du français* ».

Dans la grande majorité des autres cas, à savoir un titre composé d'un nom commun – ou d'un groupe nominal – affecté d'un article défini qui le précède, l'usage n'est pas très bien fixé mais on note toutefois une majorité d'accords sur ce nom ou ce syntagme nominal : « Les Nuits de Chine *ont été jouées plus de quatre cents fois depuis leur création* » ; « *Nous avons appris que La Lionne avait été refusée par le comité de lecture* » ; « Le Petit Drapeau, *revue de figurinistes, sera publié par une jeune éditrice* » ; « Les Monstres sacrés *ne sont qu'une œuvre mineure parmi d'autres* ».

De très bons auteurs, connaissant bien la langue, ont en des cas similaires opté pour le singulier au lieu du pluriel, ou pour le masculin singulier au lieu du féminin singulier : « *Si L'Ennemie des rêves eût été meilleur* » (Gide) ; « *Je commençai L'Invitée en octobre 1938, je le terminai au début de l'été 1941* » (S. de Beauvoir) ; etc. Mais, comme toujours, personne ne peut jurer qu'il ne s'agit point d'inadvertances,

ou d'une mauvaise relecture des épreuves, voire d'une bévue entraînée par une intervention de dernière minute (dans le logiciel de composition informatisée et de mise en page) !

Les titres de journaux, revues, gazettes, bulletins... sont assimilés aux titres d'œuvres, et les règles – ou, plutôt, les usages – sont identiques : « Les Échos *ont publié un supplément gratuit pour la rentrée* » ; « Le Figaro *annonce une forte augmentation de sa diffusion* » ; « La Dépêche du Midi *est distribuée dans plus de quinze départements* » ; « La Pravda *sera peut-être traduite chaque jour en français par ce nouvel organisme d'État* » ; « Les Dernières Nouvelles du Centre *se sont lancées dans une série de reportages sur les artistes peintres contemporains* ».

S'il n'y a pas d'article dans le titre, le verbe est le plus souvent « neutralisé » au masculin singulier : « Libération *estime avoir été lésé* » ; « Ouest-France *s'est investi avec vigueur dans la défense du littoral* » ; « Liaisons rurales *s'est étoffé d'une rubrique sur le multimédia* ».

*
* *

Un raisonnement cartésien, intangible, ne peut pas toujours être préconisé : il faut admettre – pour les cas d'espèce – des usages parallèles, dès lors qu'ils sont admissibles et compréhensibles. Cela est tout à la fois souple et inconfortable, certes, mais il nous semble impossible de déterminer des règles plus strictes... Après tout, c'est aussi cela, une langue bien vivante !

Jean-Pierre COLIGNON
Cercle des journalistes



À PROPOS DE LA TERMINOLOGIE BOTANIQUE SAVANTE



Les phytonymes savants, conformes au système binaire linnéen, comportent en français l'article défini masculin, quel que soit le genre des noms latins scientifiques : *le Betula nana* ou *bouleau nain*, *le Nymphaea caerulea* ou *lotus bleu*, *le Prunus persica* ou *pêcher*.

En l'occurrence, le sujet parlant ou écrivant a, sous-jacent dans la pensée, le nom générique de *végétal*. La grammaire française y voit un transfert par métonymie⁽¹⁾. Cet usage n'a apparemment point varié depuis les naturalistes du siècle dernier jusqu'aux « pharmacognostes » et botanistes de nos jours.

Il est cependant vrai que certains auteurs, littéraires ou scientifiques, hésitent ou évitent de placer un article devant les phytonymes latins. D'autres oscillent entre des principes divergents, à savoir l'accord grammatical et celui *ad sensum*, comme en témoigne le tout récent dictionnaire botanique de Bernard Boullard⁽²⁾. Le locuteur peut se montrer parfois hésitant sur le nom sous-jacent, comme pour certains noms de fruits. Selon les grammairiens, le masculin est peut-être seulement le genre indifférencié⁽³⁾.

Arion ROSU

(1) M. Grevisse, *Le Bon Usage* (Duculot, 1964, p. 201-202).

(2) *Dictionnaire des plantes et des champignons* (ESTEM, 1997, 876 p., 460 F).

(3) M. Grevisse et A. Goose, *Le Bon Usage* (Duculot, 1986, p. 770).

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *IR* : PARTICIPE PASSÉ EN *U*.

COURIR

Le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel prennent deux *r*, car ils sont formés sur l'ancien infinitif *courre* : *je courrai*, *je courrais*. Les sept composés de *courir* (**accourir**, **concourir**, **discourir**, **encourir**, **parcourir**, **recourir**, **secourir**) font de même.

TENIR

Ce verbe a gardé de l'ancienne langue trois radicaux. **Tien** : *je tiens*, *que je tienne* ; **ten** : *nous tenons*, *je tenais*, *nous tenions*, *que nous tenions* ; **tin** : *je tins*, *que je tinsse*. Le futur de l'indicatif et le présent du conditionnel sont formés sur le premier radical, en ajoutant un *d* épenthétique (lettre ajoutée à l'intérieur d'un mot, jamais en début ni en fin) : *je tiendrai*, *je tiendrais*... Les neuf composés de *tenir* (**abstenir**, **appartenir**, **contenir**, **détenir**, **entretenir**, **maintenir**, **obtenir**, **retenir**, **soutenir**) font de même.

VÊTIR

Ce verbe a tendance, depuis longtemps déjà, à passer à la 2^e conjugaison et l'on voit plus souvent « je vêtis » que *je vêts*, « je vêtissais » que *je vêttais*, « vêtissant » que *vêtant*. Ces formes fautives se rencontrent chez tous les grands auteurs, depuis Rabelais jusqu'à Victor Hugo en passant par Montesquieu, Voltaire, Chateaubriand, Lamartine. Elles sont pourtant condamnées par Vaugelas et Littré, et ne sont pas admises dans les dictionnaires et grammaires actuels. Elles sont bien sûr attirées par les deux composés de *vêtir* – investir et travestir –, venus de l'ancienne forme *vestir* et conjugués sur la 2^e conjugaison : *j'investissais*, *travestissant*, etc. Mais les deux autres composés de *vêtir* – **DÉVÊTIR** et **REVÊTIR** – sont restés entièrement dans la 3^e conjugaison : *je revêtais*, *dévêtant*, etc.

Philippe LASSERRE

À PROPOS DE QUELQUES EXPRESSIONS...

Entre la poire et le fromage.

La poire, comme chacun sait, occupe une place importante dans nos expressions populaires. C'est que ce fruit au goût exquis, à la pulpe juteuse, était d'autant plus apprécié de nos pères que sa récolte s'étend, selon les espèces, de juillet jusqu'aux portes de l'hiver. Ainsi, celui qui songe aux besoins à venir garde-t-il alors « une poire pour la soif ». Par ailleurs, sans « promettre poires molles », c'est-à-dire un avenir tout rose, peut-on, par transaction, « couper la poire en deux ».

Quant à la locution *entre la poire et le fromage*, elle me rappelle inexorablement un soir que nous étions à dîner, ma femme et moi, à Southport chez des amis anglais : après le dessert, nous fîmes retour au salon où nous attendaient, ô surprise ! le fromage et le café.

Si elle subsiste de nos jours en Angleterre, une telle pratique remonte en France à un temps où l'on mangeait ainsi, comme le prouvent maints écrits des XIV^e et XV^e siècles, les fruits avant le fromage. Citons ce proverbe ancien qui la rappelle :

*Oncque⁽¹⁾ Dieu ne fist tel mariage
Comme de poires et de fromage.*

« De ces usages, écrit Claude Duneton, il nous est resté l'expression familière "entre la poire et le fromage" : au moment où la panse pleine et le cœur réjoui, on a le temps et l'envie de causer, voire de se laisser aller à la confidence. »

La fleur des pois.

Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué (fin XVII^e siècle, Saint-Simon parlant sans ironie apparente de Mme de Nangis). *Fleur* est ici employé au sens figuré de « meilleure partie, élite ». Nodier lui redonne une valeur concrète dans son conte *Trésor des fèves et fleur des pois*. Mais les connotations péjoratives ou plaisantes de *pois* ont donné à la locution, qui a vieilli, une valeur ironique.

(1) Jamais.

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES D'ÉLOCUTION OU DE DICTION (suite)**RÉPÉTITION** (suite)

4. COMPLEXION n. f. (ici, pris dans le sens de « mélange, union »). Il s'agit de la reprise d'une expression au début de plusieurs membres de phrases et de la reprise d'autres expressions au début ou au milieu d'autres membres de phrases.

« *Vous qui pleurez, venez à ce dieu car il pleure,
Vous qui souffrez, venez à lui car il guérit,
Vous qui tremblez, venez à lui car il sourit,
Vous qui passez, venez à lui car il demeure.* » (Victor Hugo.)

5. CONCATÉNATION n. f. (du latin *concatenatio*, « enchaînement »). Il s'agit de la combinaison d'une anadiplose (reprise au début d'une proposition d'un mot de la proposition précédente) et d'une gradation.

Les compagnies font les bataillons, les bataillons font les régiments, les régiments font les divisions, les divisions font les armées.

« *Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage et la rage donne la mort.* » (J.-F. de Laharpe.)

6. CONDUPLICATION n. f. ou **ÉPIZEUXE** n. f. (du grec *EPIZEUXIS*, « liaison par la répétition d'un mot »). Terme générique pour désigner deux répétitions strictes de mots. On pourra distinguer :

a) **BATTOLOGIE** n. f. (de *Battos*, nom du roi et fondateur de Cyrène, en Libye actuelle, qui bégayait). Il s'agit de la répétition exacte et contiguë de la même expression plus de deux fois ; l'exemple caricatural est, bien entendu, le poème de Prévert « Persienne ». Autres exemples :

« *Il était un grand mur blanc, nu, nu, nu,
Contre le mur une échelle, haute, haute, haute,
Et par terre un hareng saur, sec, sec, sec* » (Charles Cros.)

« *Je suis hanté. L'Azur ! L'Azur ! L'Azur ! L'Azur !* » (Mallarmé.)

b) **PALILLOGIE** n. f. (du grec *PALIN*, « de nouveau », et *LOGOS*, « discours »). Il s'agit de la répétition unique et contiguë d'un même terme.

« *Fille de la douleur, harmonie, harmonie !* » (Musset.)

« *Ô triste, triste était mon âme
À cause, à cause d'une femme.* » (Verlaine.)

Philippe LASSERRE

A C C O R D D U P A R T I C I P E P A S S É

IV – LES VERBES PRONOMINAUX (suite et fin)

Le participe passé des **verbes essentiellement pronominaux** s'accorde toujours avec le sujet : *Ils se seraient morfondus. Elles se sont révoltées contre l'injustice.*

S'en prendre à, se rendre compte de, s'en vouloir n'autorisent pas l'accord : *Elles s'en sont pris à cet innocent. Ils s'étaient rendu compte de la méprise. Elle s'en est voulu de son erreur.*

Se faire devant un infinitif garde l'invariabilité au participe : *Les précisions qu'elle s'était fait donner. Les mérites qu'ils se sont fait attribuer.*

Se laisser ou **se sentir** suivis d'un infinitif. Règle classique, si le(s) sujet(s) exerce(nt) l'action, accord : *Sophie et Juliette se sont laissées glisser.* Si elle est exercée de l'extérieur, pas d'accord : *Elle s'est senti happer.* Règle aujourd'hui discutée : des grammairiens modernes estiment que l'on doit pouvoir appliquer l'invariabilité dans tous les cas.

Le participe passé d'un verbe pronominal employé au sens passif s'accorde toujours : *Ces livres se sont tous vendus dans la journée (ont tous été vendus).*

Se persuader suivi de **que**. On est libre de faire ou non l'accord : *Ils s'étaient persuadés (ou persuadé) que cette cause était juste. Elle s'est persuadée (ou persuadé) qu'il avait de mauvaises intentions.*

Se succéder, malgré la tentation que l'on puisse en avoir, ne s'accorde pas au participe passé : *Trois générations se sont succédé à la tête de l'entreprise.* En revanche, l'accord se fait avec **se suivre** : *Trois générations se sont suivies...*

En effet, on suit quelqu'un (COD), mais on succède à quelqu'un (COI).

Se souvenir de commande l'accord : *Elles se sont souvenues de cette rencontre.* **Se rappeler** exige l'invariabilité : *Elles se sont rappelé cette rencontre* (règle classique, le COD *rencontre* étant placé après). Mais accord dans cet emploi particulier : *Elles se sont rappelées à notre bon souvenir* ou *à notre attention* (cas du COD placé avant : elles ont rappelé elles-mêmes à notre attention).

Jacques PÉPIN

H A R O S U R L A T E C H N O L O G I E

Défendre le français dans le monde, c'est bien, mais francophonie bien ordonnée commence par soi-même. Il y a les anglicismes de forme, bien visibles ceux-là, que nos « commissions de terminologie » combattent, il y a aussi les anglicismes de sens, beaucoup plus sournois parce qu'ils s'installent chez nous incognito et à notre insu. Prenez ce mot *technologie* dont on nous rebat à longueur de jour les oreilles. Son seul emploi légitime en français réside dans son acception savante, attestée par le suffixe *logie*, du grec *logos*, « discours », qui se rapporte aux sciences et aux études raisonnées (*stomatologie*, *philologie*), aux figures de rhétorique (*amphibologie*), aux œuvres artistiques structurées (*tétralogie*), etc. Le suffixe *logique* sert à composer les adjectifs relatifs à une science, à une discipline méthodique, à une forme grammaticale du discours.

Que faut-il entendre correctement par *technologie* ? Le français désigne par ce nom « la théorie générale concernant les techniques, ou l'étude spécifique portant sur une technique en particulier », celle-ci étant l'application pratique de nos connaissances théoriques aux procédés et aux moyens mécaniques utilisés dans la création et la production. La technologie, par conséquent, est la réflexion philosophique sur la technique mais non la technique elle-même.

C'est aussi le sens que revêt *technology* en bon anglais. Mais prenant prétexte de l'avancée phénoménale des techniques après la seconde guerre mondiale, grâce notamment au développement de l'électronique, les industriels et les politiques américains, aidés en cela par les publicitaires, grands spécialistes de l'inflation verbale, ont considéré que ce terme vénérable *technique* n'était plus digne de décrire les prodiges de l'ingénierie moderne. On l'a relégué au fond des vieux ateliers où quelques ouvriers pratiquent encore les procédés désuets de la manufacture traditionnelle. Là, on est resté *technical*, mais dans les superbes usines d'IBM et autres multinationales, on est

technological quand on n'est pas carrément *high-tech*, c'est-à-dire voué à la *high technology*, laquelle se situe un bon cran au-dessus de la *technology*, elle-même incommensurablement supérieure en intelligence et en complexité à la modeste technique. Le terme *technology* a ainsi été déchu de son statut didactique dans la langue anglaise pour devenir le substitut vulgarisé et ampoulé de *technique*. C'est son beau suffixe savant qui l'a perdu ; *technology* fait tellement mieux dans les publicités.

Je lisais récemment dans la revue *Time* : « Les organisations des droits de l'homme rencontrent de plus en plus de cas d'utilisation de dispositifs se réclamant de la technologie américaine. » S'agissait-il du dernier modèle de klystron capable d'engendrer le rayon de la mort, ou d'un nouveau superdétecteur au laser ionique pour espionner le citoyen ? Non, rien de plus qu'un vulgaire aiguillon à pile électrique servant de gégène portative à la police des pays pauvres pour chatouiller le client récalcitrant (j'ai sans doute gagné l'estime du lecteur averti de *DLF* pour n'avoir pas écrit « portable »). C'est ainsi que l'anglais galvaude le noble nom de *technology*.

Nos hommes d'affaires français, qui ne s'effraient pas d'une franglaiserie de plus, ont emboîté le pas à leurs homologues américains. D'ailleurs, en matière d'enflure du langage, ils s'y connaissent : ne disent-ils pas « méthodologie » pour *méthode*, « potentialité » pour *potentiel*, « problématique » pour *problème*, « thématique » pour *thème*, « fonctionnalité » pour *fonction* ? « Plus le cash-flow se portait bien, plus le langage se détériorait », observe René-Victor Pilhes dans *L'imprécatteur*, vision satirique de la modernité représentée par les grosses sociétés.

« Technologie » comme suppléant de *technique* entre dans la même logique de l'emphase inutile pratiquée par les ignorants qui confondent la chose et le système de pensée dans lequel s'inscrit la chose. Nous avons maintenant nos « instituts universitaires de technologie », car quel élève du supérieur accepterait de sortir d'une école de *technique*,

les « collèges techniques » n'étant plus bons qu'à former des apprentis ? L'« enseignement technologique », ainsi que l'appelle officiellement le ministère de l'Éducation nationale, comprend les études de manœuvres et d'ouvriers spécialisés du niveau IV, accessible dès la fin de la scolarité obligatoire, le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le brevet d'études professionnelles (BEP), le baccalauréat de technicien, qu'on n'ose pas encore appeler « *baccalauréat de technologue* ou de *technologiste* ». On envisage même de créer un « bac technologique de sport ». Quelques institutions ont conservé le souci de la décence langagière : l'**École nationale supérieure de techniques avancées** (ENSTA), qui relève de la Délégation générale pour l'armement, forme des ingénieurs appelés à exercer, au niveau le plus élevé, des tâches de recherche, de conception, d'essais, de production et de gestion dans toutes nos industries de pointe. Elle n'a pas peur du mot *technique*.

J'entends le matin à la radio, encadrant le bulletin météo, une publicité pour un « tissu extensible de haute technologie ». Où la technologie ne va-t-elle pas se nicher aujourd'hui ? Encore s'est-on abstenu, le temps d'antenne coûtant cher, d'ajouter à « technologie » son qualificatif obligé « sophistiquée », autre aberration sémantique.

Puisqu'on a dépouillé le mot *technologie* de son vrai sens pour en faire une copie démesurée de *technique*, par quoi le remplacer maintenant dans son acception d'origine ? « Cela ne pourra être que *technologologie* », suggère Michel Mourlet dans *Les Maux de la langue*. Notre Éducation nationale s'enorgueillira alors de son « enseignement technologologique », en attendant que nos industriels, politiques et publicitaires, emportés dans un nouveau saut prodigieux de la technique, aient besoin d'amplifier leur image par un vocable encore plus boursouflé.

Georges DUPONT

TITRES DE FILMS

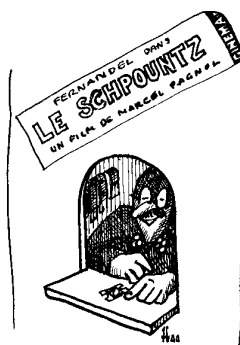
« *Que les titres soient traduits* », suppliait Alain Paucard, en 1995, dans un article du numéro 177 de notre revue, intitulé « *Johnny et sa guitare* ». Il y a un an, Jean-Baptiste Achéritéguy adressait directement cette supplique à notre président.

Je suis exploitant de cinéma indépendant. Je dis que je suis indépendant pour ne pas dire que je suis l'homme-orchestre dans ce cinéma : j'assume tous les travaux et, sans conteste, la tâche la plus agréable est celle qui me met en relation avec le spectateur au moment où il vient acheter les places.

Au début, quand j'étais jeune, je leur parlais français toujours. Aujourd'hui, à cette même caisse, confronté à des textes qui sont, pour moi, autant d'amphigouris, je parle, en quasi-permanence (pardonnez le pléonasme), un incompréhensible galimatias. Cette semaine, pour faire passer le billet, je dois ingurgiter des « *ies wouïde choutte* », non, me dit un professeur de langue : « *ice*, comme la glace, *wouaïde cheute...* », et d'ajouter : « *Les yeux grand fermés.* » Mais alors, pourquoi ne pas l'écrire ? Il y a quelques mois sortait dans les salles de l'Hexagone un film espagnol de Pedro Almodovar **Todo sobre mi madre...** Que les langues étrangères nous sont agréables quand elles chantent si joliment ! Ils l'ont traduit en français, des fois que les latins se perdent en conjectures. Au mois d'août, un spectateur astucieux m'a demandé « *3 civets* ». Comment ?, ai-je dit. « *Wild Wild West*, c'est trois double V, donc *six V.* » CQFD. Jusqu'où peut nous mener l'anglais de cuisine ?

C'est avec une certaine appréhension que j'attends le 27 octobre. Il faudra dire ou entendre « *Austin Powers, the spy who shagged me* ». Je fais confiance à mes spectateurs pour me commander « deux Austin ». Pour certains, qui confondent les marques, ils me demanderont deux Jaguar, voire Rolls Royce... Et j'aurai le pouvoir de les satisfaire. Et quand, parfois, il y a un film français, c'est (attention à l'orthographe)

« Le Schpountz »... et c'est là que l'on remercie l'inventeur de l'hygiaphone ; et en même temps, on perçoit mieux pourquoi le cinéma américain a de beaux jours devant lui... En la circonstance, je requiers, Monsieur Jean Dutourd, de l'Académie française, votre ambassade pour dire à notre immortel ami Marcel Pagnol que je ne suis pour rien dans la réalisation de ce film sans lendemain ; j'aurais pu ne pas le programmer dans ma salle, mais j'ai un tel besoin de parler en français !



Alors, parlons du français. Il y a la loi n° 94-665 du 4 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, articles 2, 3, 4, 6, 7 et 10. Cette loi qui vous désigne comme gardien et garant de la langue française (je note au passage que vous semblez cumuler les fonctions) et ne vous donne aucun pouvoir... sinon, peut-être, celui de râler, disons plutôt de contester les abus.

C'est très curieux cette tendance du législateur républicain à faire des lois monarchiques qui s'appuient sur l'esprit et rarement sur la lettre. De ces lois qui font croire qu'elles préservent, alors qu'elles permettent le contraire. Dans le même esprit, il y a la loi qui veut protéger les cinémas de l'expansion des multiplexes et, comme elle n'est que subjective, permet, en vérité, un développement exponentiel de ces monstres. Ne devraient-ils pas, nos législateurs, relire sinon lire, dans *De l'esprit des lois*, ce passage riche d'enseignements où Montesquieu parle des lois despotiques, monarchiques et républicaines ? Lois républicaines qui reposent sur la lettre et non sur l'esprit.

La loi 94-665 ne me permet pas de déposer une plainte, elle ne vous permet pas de le faire pour mon compte... Que pouvez-vous faire pour nous ? *That is my question*, Monsieur Jean Dutourd, de l'Académie française, je vous en conjure... plus que l'air marin, gardez-nous la douceur angevine.

Jean-Baptiste ACHÉRITÉGUY

DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« *Les rares contemporains qui n'utilisent pas leur téléphone portable en conduisant ne possèdent pas de voiture.* » (Philippe Bouvard.)

« *Les meilleures conversations, parfois, sont celles que l'on tient avec soi-même.* » (Joseph Kessel.)

À une dame du monde, trahie par la nature, qui lui avait reproché son ivresse lors d'un dîner, Winston Churchill répondit : « *Oui, mais moi, demain je serai sobre alors que vous serez encore laide !* »

Françoise FERMENTEL

AVEC L'ARGENT

On peut acheter une maison, mais pas un foyer.
 On peut acheter un lit, mais pas le sommeil.
 On peut acheter une montre, mais pas le temps.
 On peut acheter un livre, mais pas la culture.
 On peut acheter une situation, mais pas le respect des autres.
 On peut acheter des médicaments, mais pas la santé.
 Ici, en Amérique, on peut acheter du sang, mais pas la vie.
 On peut se payer une fille, mais pas l'Amour.

Tu vois, avec l'argent, on ne peut acheter le bonheur.

Un Canadien, philosophe pragmatique à ses moments, m'a décliné ces quatre vérités, à deux reprises, en ajoutant : « Si je te dis cela, c'est parce que tu es mon ami et qu'en tant qu'ami, je souhaite t'aider... Alors, donne-moi ton argent et je le dépenserai à ta place...

En liquide, s'il te plaît. »

Bernie de TOURS

EMBARQUEMENT

Certain jour, nous étions dans l'aéroport de Roissy à attendre patiemment l'heure du vol qui devait, d'un coup d'aile, nous faire retrouver Manchester et les moquettes anglaises.

Quelques minutes avant l'envol, s'annonça l'embarquement et commença le défilé des passagers. Quand vint mon tour de saluer le personnel d'accueil, j'avisai une charmante hôtesse qui me fit m'arrêter à sa hauteur pour lui exprimer, sur un ton d'où l'inquiétude ne paraissait pas absente, cette demande quelque peu inattendue :



– Est-ce bien ici, madame, qu'on embarque pour Cythère ?
– Pas du tout, me répondit sans hésiter mon interlocutrice, ici l'on embarque pour Manchester !

Cette réplique valut à l'agent rencontré quelques pas plus loin la même question qui appela, émise avec autant d'assurance, une réponse identique :

– Est-ce bien ici l'embarquement pour Cythère ?
– Non, monsieur, ce vol est à destination de Manchester !

Si je rapporte cette petite histoire d'apparence insignifiante, c'est qu'elle me semble en réalité révélatrice d'un grave défaut de culture affectant de nos jours tant de jeunes adultes qui, en dépit d'un cursus scolaire les ayant conduits jusqu'au terme des études secondaires, voire au-delà, présentent des lacunes souvent indignes de bacheliers. Si elles n'avaient ignoré Cythère et son embarquement, les personnes interrogées auraient – j'imagine – spontanément saisi le caractère humoristique de la question posée et s'en seraient amusées, ce qui ne fut pas le cas.

Ne devrait-on pas conclure qu'il existe, de toute évidence, un lien de parenté entre l'incessante dégradation de notre langue et l'indigence culturelle dont témoigne un tel fait divers ?

Jean TRIBOUILLARD

LE FRANÇAIS OU VOTRE LANGUE ; PAS UNE AUTRE

Les finales de Roland-Garros ont donné lieu à de détestables répétitions de fautes depuis longtemps signalées aux autorités. Les champions étrangers, interrogés pour le public et pour la télévision, ne sachant pas le français (c'est dommage, mais nous ne nous permettons pas de leur en faire grief), répondent non pas dans leur langue maternelle mais dans l'idiome qu'ils ont choisi d'apprendre de préférence à la langue de Molière, et que nous sommes supposés avoir aussi appris.

En réalité, de toute façon, il faut un interprète. Bien sûr, c'est plus simple de n'en convoquer qu'un seul, l'anglophone. Il aurait fallu, le samedi (simple dames), un hispanisant, le dimanche (simple messieurs), des spécialistes du portugais et du danois.

C'est plus simple... mais c'est mortel ! Cette pratique met dans l'esprit des gens que leur langue maternelle n'est qu'un patois local à usage intime et que pour être un humain normal il faut apprendre le langage de l'humanité, non pas d'ailleurs vraiment l'anglais mais ce qu'on appelle l'américain et qui, à travers le monde, devient un sabir... ce dont s'effraient d'ailleurs les Britanniques.

J'avais déjà dénoncé ce péril jadis ; les autorités m'avaient promis d'y veiller, le président de la République lui-même et, notamment, le ministre des Affaires étrangères, car je citais le cas des diplomates ou hommes politiques étrangers répondant chez nous à des « interview ». Rien n'a été fait. Les journalistes sportifs ont leur part de responsabilité, en particulier Nelson Montfort, qui connaît aussi bien le castillan que l'anglais, et qui interroge en anglais les champions espagnols (même ceux qui savent le français).

Rappelons le danger de ces pratiques, que l'on déplore non seulement en France mais chez tous nos voisins. Tout traduire en « anglais » quand on est français, allemand, italien, espagnol, etc., c'est conduire l'Europe au fatal bilinguisme, c'est-à-dire, finalement, à l'américain, langue de l'Europe. Si ce n'est pas ça qu'on veut, il faut réagir.

Pierre-Louis MALLÉN

Cercle Pierre-de-Coubertin

LA LITTÉRATURE « HYPERTEXTUELLE »

Une nouvelle forme de littérature, appelée *hypertextuelle*, se répand sur l'internet. Le mot est nouveau en français. L'idée est toutefois assez ancienne. Qu'en est-il de ce phénomène sur le plan de son principe, de sa naissance, de son extension et de ses perspectives ?

Le principe de ce qu'on dénomme aujourd'hui un *hypertexte* a été énoncé longtemps avant que ce néologisme eût été fabriqué. Dès 1945, un mathématicien américain, Vannevar Bush, avait prévu que, un jour, existeraient des dispositifs qui comprendraient des écrans, des claviers et des tableaux et où seraient stockés des livres, des documents et toutes sortes d'informations auxquelles on accéderait autrement que par les démarches de classification et de classement traditionnelles.

Aujourd'hui, un « hypertexte »⁽¹⁾ est un système informatique de traitement de l'information qui permet d'aller instantanément d'un « bloc » d'informations à un autre par l'intermédiaire d'un « lien ». Le terme proprement dit d'*hypertexte* a été forgé en anglais en 1965 par un autre ingénieur américain, Ted Nelson. Mais, dès le début des années 1960, en France, dans le domaine littéraire, Raymond Queneau avait conçu *Un Conte à votre façon*⁽²⁾, délicieuse « histoire [de] trois alertes petits pois » dont les phrases et les paragraphes successifs étaient déjà décomposés en « blocs » reliés par des « liens » et entre lesquels le lecteur pouvait choisir. Une version électronique d'*Un Conte à votre façon* est

(1) Hypertexte : le terme désigne à l'origine une catégorie de langages de programmation informatique orientés vers la gestion de données textuelles, selon le principe énoncé dans le corps de l'article. Depuis, l'emploi du mot tend à s'étendre pour désigner dans le langage courant tout mode de lecture assistée par ordinateur non linéaire ou non séquentiel. Pour en savoir plus, voir *Texte, hypertexte, hypermédia*, de Roger Laufer et Domenico Scavetta (Paris, PUF, 1992).

(2) *Un Conte à votre façon* a été « soumis à la 83^e réunion de travail de l'Ouvroir de Littérature Potentielle, [et] s'inspire de la présentation des instructions destinées aux ordinateurs [...]. C'est une structure analogue à la littérature "en arbre" proposée par François Le Lionnais à la 79^e réunion [sur un "Arbre à théâtre" qui correspondait à un projet de "comédie combinatoire"] ». Oulipo : *La Littérature potentielle* (Gallimard, 1973, rééd. 1988, p. 273).

diffusée depuis le printemps 1999 sur un cédérom multimédia, *Machines à écrire*⁽³⁾, produit par les éditions Gallimard et réalisé à partir de travaux de Raymond Queneau et de Georges Perec dans le cadre de l'Oulipo. En anglais, le premier hypertexte de fiction dont on puisse faire état serait un récit intitulé : *Afternoon, a Story*⁽⁴⁾, par Michael Joyce, diffusé à partir de 1987 par une maison d'édition américaine, Eastgate Systems Inc. Depuis, le genre a fait fortune aux États-Unis et a commencé à se répandre en d'autres langues⁽⁵⁾.

En français, un premier hypertexte de fiction, quasiment anonyme, intitulé *Fragments d'une histoire*⁽⁶⁾ et signé « J.M. Lafaille », a circulé sur l'internet dès 1992 sous la forme d'un « graticiel », un logiciel gratuit, libre de droits. Deux premiers récits ont été diffusés aussi sur des disquettes ou sur des cédéroms, *Frontières vomies*⁽⁷⁾, de Jean-Marie Pelloquin, en 1992, et *20 % d'amour en plus*⁽⁸⁾, de François Coulon, en 1994. Sur l'internet, en 1999, rien qu'en français, on pouvait identifier au moins douze « sites consacrés à l'écriture hypertextuelle »⁽⁹⁾. Autour, les réalisations prolifèrent en de multiples domaines, faisant apparaître une rhétorique inédite et des genres littéraires nouveaux, des fictions hypertextuelles aux hypertextes poétiques, en passant par l'utilisation de « générateurs d'hypertextes » et jusqu'à des essais de création collectifs et interactifs.

(3) *Machines à écrire*, d'Antoine Denize (Multimédia Gallimard, 1999, cédérom multimédia).

(4) *Afternoon, a Story*, de Michael Joyce (Computer Software, Cambridge [MA], Eastgate Systems Inc. 1987, disquette Macintosh).

(5) Sur ce point, il suffit de consulter le catalogue déjà impressionnant d'hypertextes de fiction et d'hypertextes poétiques proposé par la société Eastgate Systems Inc., sur son site : <http://www.eastgate.com>

(6) Voir Michel Bernard : « Lire l'hypertexte », dans *Littérature et informatique : la littérature générée par ordinateur*, d'Alain Vuillemin et Michel Lenoble (Artois Presses Université, 1999, p. 313).

(7) *Frontières vomies*, de Jean-Marie Pelloquin (Paris, JMP formation, 1992, disquette Ibm Pc).

(8) *20 % d'amour en plus*, de François Coulon (Paris, Kaona, 1994, cédérom multimédia).

(9) Voir le site *Mélusine*, « site des nouvelles formes d'écriture », à l'adresse : www.melusine-transgraphe.asso.fr qui renvoyait vers les sites suivants : Fleurs de rhétorique ; Le Cahier interdit ; Le Centre international de la création vidéo ; Hop ; Hors limites ; Interfiction ; Hyper horizon ; Locus Solus ; Polygraphe IV ; Pleine Peau ; Site d'Antoine Moreau ; Solliloque (*sic*). Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Les perspectives semblent infinies. D'autres sites, auxquels renvoient les adresses électroniques précédentes, s'interrogent sur les implications et les prolongements concevables de ce phénomène. Une autre « rhétorique » est peut-être en train de se constituer. En toute hypothèse, ce sont d'autres pratiques de l'écriture et, sans doute, une littérature nouvelle qui est en train de naître.

Alain VUILLEMIN
Cercle Paul-Valéry

S U G G E S T I O N S

L'un de nos jeunes adhérents, Emmanuel Nourry, après avoir fait des études supérieures d'anglais, s'inquiète de l'invasion de mots anglais dans notre langue. Il nous propose des équivalences dont voici une petite sélection. Qu'en pensez-vous ?

Bobsleigh : <i>luge de course</i>	Grill (restaurant) : <i>grilladerie</i>
Call-girl : <i>fille-à-appeler</i>	Must : <i>faut-l'avoir</i>
Caravan : <i>roulotte</i>	Racket : <i>truanderie, brigandage</i>
Cross-country : <i>course champêtre</i>	Sex-shop : <i>pornerie, coquinerie</i>
Fast-food : <i>mange-vite</i>	Slip : <i>caleçonnet</i>
Gentleman-farmer : <i>propriétaire terrien</i>	Snack-bar : <i>casse-croûterie</i>
Globe trotter : <i>court-le-monde</i>	Tagger : <i>barbouille-mur</i>

Emmanuel NOURRY

L'UNESCO PRÔNE LA PAIX PAR LES LANGUES

Nous avons reçu de M. Jean-Marie Bressand, fondateur en 1951 de l'Association internationale pour l'éducation bilingue et le plurilinguisme « Le Monde bilingue/The Bilingual World », sise à Besançon, un article de Mme Gloria Montenegro Chirouze, ambassadeur du Guatemala en France et déléguée permanente à l'Unesco, qui fut particulièrement active dans le vote à l'unanimité d'une résolution sur le plurilinguisme lors de la dernière Conférence générale de l'Unesco, en novembre 1999.

Après avoir reconnu le besoin de communication entre les peuples, la nécessité de sauvegarder le patrimoine linguistique et culturel de l'humanité, et le péril menaçant de l'utilisation d'une langue unique, la Conférence recommande aux États membres :

— de favoriser l'avènement d'un nouvel ordre linguistique fondé sur le plurilinguisme ;

— de favoriser l'acquisition précoce, en plus de la langue maternelle, d'une seconde langue, en diversifiant les choix ;

— d'offrir l'apprentissage intensif et transdisciplinaire d'au moins une troisième langue vivante dans l'enseignement secondaire, car trois langues devraient constituer l'éventail normal des connaissances et pratiques linguistiques au XXI^e siècle ;

— d'échanger instituteurs et professeurs, en proposant à ces derniers un cadre légal pour enseigner, dans leur langue, leurs disciplines dans les écoles des autres pays.

Nous trouvons intéressant de vous faire partager quelques commentaires de Mme Chirouze :

« Le 17 novembre 1999, cent quatre-vingt-sept États membres de l'Unesco se sont mis d'accord pour adopter par consensus une résolution définissant les principes et les méthodes pédagogiques d'une éducation bilingue réalisée dans le cadre d'un enseignement plurilingue.

C'est une révolution pour la plupart des pays : apprendre non plus dans une, mais dans deux langues, et cela dès le début de la scolarité — école maternelle ou jardin d'enfants —, puis, sur cette base bilingue, s'ouvrir

à d'autres langues étrangères tout au long du cursus scolaire jusqu'à l'université.

Fini le monolinguisme réducteur, terminés les fastidieux cours de langue qui font perdre tant d'heures précieuses à apprendre des règles grammaticales et du vocabulaire : ils suivront, comme l'intendance, quand l'enfant apprendra, dans la langue d'un instituteur ou d'un professeur venus d'ailleurs, à la fois une langue étrangère et certaines matières du programme.

Enfin, après tant d'erreurs, de discrimination et d'impérialisme linguistiques, une politique reposant sur le pluralisme, la diversité et le respect de toutes les langues est adoptée par la communauté internationale, faisant pièce, notamment, à la tendance mortelle vers la langue unique de ces dernières décennies.

L'important dans cette résolution, c'est le parti pris de l'humanisme, la culture de la paix par les langues. [...]

À l'aube du 3^e millénaire, c'est une victoire que d'en convenir et de se doter des structures et des instruments permettant de tourner le dos au nivellement des personnes et des cultures.

La France, libérée de la doctrine du « français seul », donne aujourd'hui l'exemple en faisant de la francophonie l'un des vecteurs du plurilinguisme.

[...] C'est pour dégager les grandes lignes d'une politique linguistique pluraliste, concertée à l'échelle mondiale, que cette résolution a vu le jour. L'éminent linguiste Claude Hagège, qui prédit à terme (« un demi-siècle peut-être ») la disparition des langues autres que l'anglais, écrit : « La reconnaissance du projet de plurilinguisme suppose une imagination politique d'une audace véritable. Le moment n'a jamais été aussi propice. La défense de la diversité culturelle de l'Europe n'a jamais été aussi nécessaire. »

Élisabeth de LEPARDA

NDLR : Rappelons, d'une part, qu'une recommandation de l'Unesco ne vaut pas obligation et que, d'autre part, les États-Unis se sont retirés de l'Unesco en 1984.

A U N O M D E L A D I S S E R T A T I O N

Voici que d'éminents spécialistes proposent de supprimer la dissertation.

Ils disent que nos jeunes gens se sentent davantage attirés par les jeux vidéo que par la rigoureuse et bienfaisante discipline de l'introduction-développement-conclusion ? Comme, sans doute, d'autres par la sieste plutôt que par les devoirs de vacances.

Pour faire face à ces situations tellement nouvelles et inattendues, il faut *des réformes*.

Et cela d'autant plus, expliquent ces mêmes spécialistes, que l'évolution des nouvelles techniques doit *nécessairement* remettre en cause les anciennes structures, les modes d'enseignement et de formation traditionnels. On propose donc de réformer à tout vent, de tout casser, avant même que soient trouvés le mortier et les briques des édifices à reconstruire.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est que les doctes docteurs de cette réforme ont décidé que tous ceux qui ne les approuveraient pas seraient des *passéistes* ou, mieux, des *ringards*.

Ainsi, à ma grande honte, ai-je découvert que l'amour sourcilleux que je porte à la langue française, que ma reconnaissance à l'égard des méthodes, des principes qui me l'ont enseignée, **mon respect pour les maîtres qui m'ont appris à penser et à m'exprimer**, étaient les signes de mon conservatisme, de mon immobilisme.

Mais d'abord, qui suis-je pour me mêler à une querelle qui, au lieu de s'éclairer au fil des jours, s'obscurcit et se durcit sous l'anathème ?

Je ne suis qu'un mangeur de mots. Un écrivain-lecteur jamais rassasié. Il y a tant de livres, il y a tant de mots et tant de bonheur à les découvrir.

Il y a longtemps que les mots, échappant à mes dictionnaires, se parent malgré moi de sens contradictoires. Nus, ils traversent ma

chambre lorsque le froid cogne à mes fenêtres ou bien se couvrent de fourrures durant la canicule.

Je regarde, j'apprécie et je ne cherche pas à changer l'ordre des choses.

La nuit, je rêve rarement. Ou, si je le fais, c'est pour dormir tout éveillé parmi mes mots, les regardant me quitter pour des chemins de halage, des sentiers de fortune.

J'en demande pardon à mes maîtres, aux professeurs de mon adolescence, aux écrivains dont je ne révèle jamais les noms de crainte égoïste de devoir les partager.

J'en demande pardon aux saltimbanques, aux magiciens de la langue française, aux hommes et aux femmes prodiges qui ont façonné mon imagination et m'ont enseigné l'art de la transmettre.

Rêvez, nous disait l'un d'eux, cherchez dans les mots l'amande, le cœur, les sens cachés. Mais n'oubliez jamais les règles qui les ont conduits. La dissertation, messieurs, la dissertation !

Ainsi ai-je été nourri de mille talents, mes bijoux intimes.

Je simplifie. On m'a appris à lire et à *aimer ce que je lisais*. On m'a appris à penser, à comprendre et à *savoir le dire*. Et cela, en effet, notamment grâce à la dissertation.

Réformons si cela est nécessaire, si c'est cela *être moderne, être de son temps*.

Mais de grâce, faisons en sorte que ces réformes redonnent à nos enfants le goût de la lecture, du savoir, de l'analyse, de la juste critique, de l'amour et de la recherche du vrai...

À ces conditions, j'accepterais volontiers de renoncer au mot *dissertation*, mais ni à son contenu ni à ses bienfaits.

Georges MEMMI

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

MICHEL SERRES

de l'Académie française

Que veut donc dire « écrire en français » ? La question vaut, à l'évidence, pour toute autre langue. Cela signifie que l'écrivain ne joue pas d'un piano, où, alignées de haut en bas, noires ou blanches, les touches s'équivaudraient, mais qu'il s'évertue à la console de grandes orgues, munies, à gauche et à droite, de registres d'anches : bombarde, cromorne, régale, trompette... ou de bouches : prestant, salicional, voix céleste... cornet, nasard ou larigot ; le virtuose tire ou ferme les jeux qu'il choisit selon ses intentions ou celles de la partition. De même, la langue présente une foule d'embranchements : dragage, travaux publics, biscuiterie, élevage, histoire naturelle, médecine... jeux divers parmi lesquels décide l'écrivain. Comme un architecte, il doit donc parler autant de dialectes, car une seule langue comprend, à elle seule, cette tour de Babel entière où s'affairent, en chantant, mais en marchant souvent sur les pieds les uns des autres, maçons, électriciens, plombiers, peintres, tapissiers... Le « bon » écrivain parle donc marine en mer, maçonnerie au pied du mur, chirurgie en salle de garde, philosophie à la Sorbonne... et leur somme dans ses livres.

NDLR : Ce passage est extrait d'un article intitulé « Style », publié dans Le Monde de l'Éducation, en février 1998.

Michel Serres est né en 1930, à Agen. Philosophe et écrivain, il a été reçu à l'Académie française en 1990.
Œuvres les plus connues :
Hermès (5 vol., de 1969 à 1980)
Jouvences (1974)
Esthétique sur Carpaccio (1978)
Les Cinq Sens (1985)
Le Contrat naturel (1990).

NOUVELLES PUBLICATIONS

LE SOUFFLE DE LA LANGUE, de Claude HAGÈGE

(Éditions Odile Jacob, 1994, 288 p., 60 F)

Voici une étude extrêmement détaillée de la géographie linguistique de l'Europe, assurée par des assises conceptuelles et historiques très fortes. L'ensemble de l'analyse ressaisit efficacement la nature et le destin politique des parlers d'Europe, examine leurs connivences et leur concurrence pour déterminer notamment dans quelle mesure et à quel titre l'un ou l'autre peut prétendre à devenir langue « fédératrice ». Citoyens d'une terre multilingue, les Européens ne peuvent qu'être à l'écoute de la polyphonie des langues humaines. Les États européens ont depuis longtemps forgé leur identité sur la base de traits culturels puissamment enracinés dans les langues. Au total, cette lecture stimulante conforte nos convictions par un éclairage scientifique massif mais indispensable.



C'EST BEAU mais C'EST FAUX, de Patrice LOUIS

(Arléa, 2000, 157 p., 95 F)



Cet ouvrage est un redresseur de torts. Il reprend une série variée de propositions généralement admises ou de lieux communs : « les calendes sont grecques », « les mots français ne peuvent remplacer les mots anglais », « le bouclier de Brennus doit son nom à un Gaulois », « “cet orgue est le plus beau des plus beaux” est correct »... Facile et agréable à lire, divertissant et instructif.

Philippe GUIARD

DICTIONNAIRES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, de Jean PRUVOST

(Presses universitaires de France, « Écritures électroniques », 177 p., 128 F)

Jean Pruvost, maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise, connaît bien les dictionnaires : il est notamment à l'origine de « La Journée des dictionnaires » qui, à Cergy chaque mois de mars depuis sept ans, réunit des spécialistes internationaux en ce domaine (lexicologues, lexicographes, dictionnaristes et chercheurs).



DLF 197

L'ouvrage — propos liminaire et 1^{re} partie — commence par un historique fort intéressant : centré sur les supports des dictionnaires, il va du rouleau de papyrus à l'écran d'ordinateur en passant par le *codex* dont les « pages » sont attachées entre elles. L'évolution du dictionnaire et de son élaboration est envisagée par l'auteur en fonction des moyens techniques existants. C'est un point de vue parfaitement justifié mais rarement présenté : ces derniers expliquent la facture des ouvrages non moins que la manière dont ils ont été faits, car ils ont en quelque sorte conditionné les auteurs. On ne pense pas un dictionnaire papier (le Littré, le Robert, les Larousse) comme un dictionnaire électronique (le petit Robert, l'Universalis en cédérom, par exemple). Toute la seconde partie expose de manière développée ce que celui-ci requiert (nouveaux concepts, nouvelle technologie) et ce qu'il apporte, grâce au multimédia en particulier.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (les NTIC) ne sont plus un simple auxiliaire, ils deviennent « des cadres de pensée », comme le dit l'auteur en conclusion. Mais leur apport, apprécié par l'utilisateur, entraîne celui-ci à être toujours plus exigeant.

Un ouvrage facile à lire, qui apporte une vue d'ensemble sur la question et suggère des perspectives sur l'avenir des dictionnaires.

Jean-Pol CAPUT

Nouvel adhérent de DLF, Jean-Louis PETIT, rendu inquiet comme nombre d'entre nous par la crise de l'école, nous recommande deux livres :

Parmi tous les ouvrages parus, je tiens à en citer deux, qui, par leur densité, la compétence et l'expérience sur le terrain de leurs auteurs, méritent une grande diffusion auprès de tous ceux qui se sentent concernés et, au premier chef, les adhérents de DLF. Il s'agit de :

LA DESTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SES PENSEURS, de Liliane LURÇAT

(F. X. de Guibert, 1998, 241 p., 120 F)



ILS L'ONT TOUS TUÉE, L'ÉCOLE DE JULES FERRY. ESSAI SUR LA CRISE SCOLAIRE, de Jean DAVID

(L'Harmattan, 2000, 144 p., 80 F)